

---

# Compte rendu du Grand Débat à Lys-Haut-Layon

---

## Sommaire

- Déroulement de la réunion p. 1
- Diagnostics et constats p. 2
- Propositions p. 4
- Transcription de la réunion p. 6
  - Introduction p. 6
  - Transition écologique p. 7
  - Fiscalité et dépenses publiques p. 12
  - Démocratie et citoyenneté p. 18
  - Organisation de l'Etat et des services publics p. 23
  - Questions diverses p. 27
  - Conclusion p. 28

## Déroulement de la réunion

La réunion locale s'est déroulée le mercredi 27 février 2019 à partir de 19h30 à la salle des loisirs de Vihiers. Elle a rassemblé environ 95 personnes dont une vingtaine d'élus de la commune et a duré 2h30. La réunion a été animée par deux médiateurs : Madame Estelle Ablain et Monsieur Miloud Erryh. Vous pourrez retrouver, à la fin du compte-rendu, l'intégralité des interventions des participants, à savoir :

- les deux médiateurs,
- Philippe Algoët, maire de Lys-Haut-Layon,
- Laëtitia Saint-Paul, députée de Saumur,
- 27 habitants (dont plusieurs élus),
- 11 habitantes (dont une élue).

Au total, ce sont 42 personnes qui sont intervenues dans la réunion, dont 13 femmes et 29 hommes.

La réunion s'est déroulée sous la forme d'une grande discussion en plusieurs étapes. Chaque thème proposé – la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'Etat et des services publics – a été abordé pendant une demi-heure. A la fin de la réunion, il a été proposé aux citoyens un temps libre pour faire des propositions qui ne rentreraient pas dans l'un des quatre thèmes.

La réunion s'est déroulée paisiblement sans heurts ni moments de conflit. Tous les participants ont été respectueux de la parole des autres. Les échanges ont été constructifs et de qualité.

## Diagnostics et constats

### *Transition écologique*

Agriculture :

- Le glyphosate est un vrai problème de santé publique et il est omniprésent dans l'alimentation (notamment les viandes).

- Les produits importés ne respectent pas les mêmes exigences, en termes de normes, que les produits français.
- Beaucoup d'espace agricole est consacré à l'élevage intensif, or, c'est une production gourmande en ressources qui ne permet pas de produire une viande de qualité.
- Trop peu d'aides vers une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Contribution climat-énergie :

- Les citoyens ne comprennent pas que les transports aériens, qui sont les plus polluants, ne paient pas de taxe climat-énergie sur le kérosène, et qu'il n'y ait pas de taux plein de TVA sur les billets. Il est incohérent de mettre en place une taxe pour les automobilistes, qui va peser lourdement sur les populations en milieu rural, et de ne pas imposer une taxe sur les autres transports.
- Les citoyens s'interrogent sur le droit à polluer des grandes entreprises.

Sur les énergies propres :

- La méthanisation, basée sur le système de l'agriculture industrielle, n'est en conséquence pas l'énergie la plus verte qui soit. Il faut être vigilant à ce qu'elle n'encourage pas le système actuel, qui n'est pas durable.
- Les citoyens s'interrogent sur l'impact environnemental, et notamment le bilan carbone de la production et de la mise en place des parcs éoliens, des panneaux photovoltaïques, ou encore des voitures électriques.

### ***Fiscalité et dépenses publiques***

Inégalités sociales :

- Certains salaires dans les grandes entreprises sont indécents.
- La suppression de l'impôt sur la fortune est une erreur stratégique qui est survenue au mauvais moment : les citoyens ne comprennent pas qu'il soit demandé aux Français de faire des efforts alors que des avantages sont attribués aux tranches les plus aisées.
- Les citoyens doutent du principe de ruissellement. Un des habitants a notamment souligné que les donations aux associations, qui étaient une forme de ruissellement, ont fortement baissé, alors que le pouvoir d'achat des plus aisés a augmenté.
- Les citoyens s'indignent de l'augmentation des inégalités en France depuis les années 1990.

Evasion fiscale :

- Les citoyens s'indignent de l'évasion fiscale.
- Les citoyens s'interrogent sur le paiement des impôts en France pour les multinationales.
- La volonté de lutter contre l'évasion fiscale, au niveau national, européen et mondial semble très faible, ou peu visible.

Gestion du budget de l'Etat :

- « Si chacun d'entre nous gérait son budget comme l'Etat le fait, on serait tous en cessation de paiement, voire en prison. »
- Certains privilèges, comme la rémunération des anciens Présidents de la République, sont indécents et injustifiés.
- Les citoyens s'interrogent sur l'énormité de la dette française, et sur le profit qu'elle peut générer pour les banques étrangères qui ont prêté de l'argent.

## **Démocratie et citoyenneté**

Représentativité :

- Les citoyens ne se sentent pas représentés par les élus nationaux : ceux-ci semblent n'être que les médiateurs d'un système. Sont particulièrement dénoncés : un manque d'ancrage territorial et la reproduction sociale d'une élite politique.
- Les citoyens dénoncent les élus qui font toute leur carrière en politique.
- Les citoyens sont inquiets des prochaines élections municipales pour les communes nouvelles : comment maintenir la représentativité des petites communes dans les équipes municipales ?

Citoyenneté :

- Les citoyens déplorent l'absentéisme aux urnes.
- Les élus déplorent le manque d'investissement dans la vie communale.

Démocratie :

- Les citoyens déplorent que l'échelon communal, échelon le plus proche du citoyen, ne soit pas plus valorisé, et qu'il ne soit pas possible de s'impliquer davantage.
- Le choix aux dernières élections présidentielles a été mal vécu : une partie des citoyens ne se reconnaissait dans aucun des candidats.

## **Organisation de l'Etat et des services**

Sur les services publics :

- La disparition et l'éloignement des services publics, et particulièrement : une complexification des services administratifs avec la dématérialisation des démarches, qui exclut toute une partie de la population peu familière de l'outil informatique.
- Le manque de transports en commun.
- La France possède des services publics parmi les plus qualitatifs du monde, notamment en matière de santé et d'éducation, et il faut les préserver.

Sur le millefeuille territorial :

- Les citoyens déplorent que ne soient pas plus prises en compte les particularités de chaque région et déplorent également un découpage qui ne prend pas en compte le terroir (ex : la Nouvelle Aquitaine).
- Les citoyens s'interrogent sur la complexité des périmètres administratifs et politiques (entre l'échelon communal, intercommunal, les circonscriptions...).

L'efficacité de l'Etat :

- Les citoyens déplorent un décalage complet des décideurs nationaux avec la réalité du terrain.
- Les citoyens déplorent des réformes faites dans la précipitation puis défaites dans la foulée.

## Propositions

### *Transition écologique*

Agriculture et consommation :

- Favoriser l'agriculture biologique et locale : plus respectueuse de l'environnement et nécessitant moins d'étapes pour arriver jusqu'au consommateur.
- Encourager l'arrêt des pesticides.
- Mettre en place un étiquetage indiquant le bilan carbone de chaque produit.
- Aller vers la réduction, voire l'arrêt de l'élevage intensif des animaux, pour libérer de l'espace agricole et pour développer une alimentation plus saine.
- Faire des campagnes de sensibilisation sur l'impact sociétal et environnemental de notre consommation, notamment dans les écoles, dès le plus jeune âge.
- Taxer davantage les produits importés qui ne respectent pas les exigences françaises en matière de qualité et d'éthique (ex : le soja importé produit avec beaucoup de pesticides).

Sur la contribution climat-énergie :

- Attribuer les recettes de la contribution climat-énergie exclusivement à l'atténuation des conséquences du changement climatique, ou à l'accompagnement des foyers modestes dans leurs démarches de réduction d'énergie.
- Faire que les transports aériens participent à la contribution climat-énergie, pour une question non seulement d'écologie mais aussi de cohérence politique.

Sur l'énergie :

- Créer un système d'allocation solidaire-énergie pour aider les foyers les plus modestes à se lancer dans des démarches vers la transition écologique (ex : rénovation de l'habitat).
- Développer une véritable politique d'agroforesterie pour développer le chauffage au bois.

Financer la transition écologique :

- Aider à réorienter l'épargne, qui est très importante en France, vers la transition écologique, y compris pour les entreprises.

### *Fiscalité et dépenses publiques*

Fiscalité :

- Baisser la TVA sur les produits de première nécessité.
- Reporter la baisse de la TVA sur une taxation de tous les mouvements financiers : cela permettrait de répondre la problématique des fonds exportés à l'étranger sans impacter les consommateurs modestes.
- Créer une tranche fiscale supplémentaire pour les foyers fiscaux les plus aisés.
- Imposer les français installés à l'étranger qui ne paient plus d'impôts en France.
- Imposer le bénéfice des entreprises là où il est créé.

Réduire les inégalités :

- Instaurer un plafond de salaire mensuel, par exemple à 10 000€.

Réduction des dépenses publiques :

- Ne plus rémunérer ou rémunérer moins les anciens Présidents de la République.
- Rémunérer le personnel du gouvernement et les élus nationaux et européens au salaire médian : 1700€ net par mois.

Budget de l'Etat :

- Les citoyens veulent davantage de transparence sur les dépenses publiques de l'Etat et des collectivités.

### ***Démocratie et citoyenneté***

Représentativité :

- Une réforme du Sénat : les sénateurs seraient tirés au sort, de sorte que toutes les couches de la population soient représentées.
- Instaurer des limites de mandat pour les élus : par exemple, 2 ou 3 mandats maximum, de sorte qu'il y ait un véritable renouvellement de la classe politique et une diversité.
- Que les élus nationaux aient un véritable ancrage territorial.
- Pour les communes nouvelles : créer des conseils ou comités pour que chaque commune déléguée soit représentée et puisse faire des propositions au conseil municipal.

Citoyenneté :

- Sensibiliser les citoyens à leurs devoirs et à l'importance de la démocratie.
- Encourager le mouvement associatif qui permet aux citoyens de se sentir utiles et de participer à la vie de communauté.
- Sensibiliser les citoyens sur le fait que leur consommation influence aussi la société et le système actuel.
- Sensibiliser les jeunes générations des dangers des smartphones et des réseaux sociaux, qui les coupent de la réalité.

Démocratie :

- Organiser des référendums d'initiative citoyenne sur les sujets importants.
- La reconnaissance du vote blanc en tant que vote en tant que tel, et non abstention.
- Le vote obligatoire, mais couplé avec la prise en compte du vote blanc, pour que ceux qui ne votaient pas jusqu'alors, aient le choix.
- Instaurer des budgets participatifs municipaux pour que les citoyens puissent faire des propositions de projets.

### ***Organisation de l'Etat et des services***

Sur les services publics :

- Développer des services d'accompagnement des démarches administratives (exemple : les Maison de Service Au Public).
- Défendre et maintenir les services publics.

Sur l'efficacité de l'Etat :

- Faire davantage d'analyses de terrain pour une meilleure conscience des particularités des territoires, et donc une meilleure adaptabilité des réformes.
- Que les collectivités locales puissent davantage expérimenter des choses sur leur territoire.
- Que les élus et décideurs viennent passer du temps sur le terrain pour être en prise avec la réalité.

Le millefeuille territorial :

- Supprimer l'échelon du département en répartissant les compétences entre la région et les établissements publics de coopération intercommunale.

---

## Transcription de la réunion

---

### Introduction

**Philippe Algoët :** Bonsoir, merci d'être parmi nous ce soir, avec les collaborateurs, les maires délégués qui sont présents, un certain nombre d'élus. Et puis, merci aux modérateurs, on va les appeler comme ça, donc Madame Estelle Ablain et Monsieur Miloud Erryh qui sont là tous les deux, désignés par la préfecture, pour cadrer le débat car ça va être un temps très intéressant d'échange, de questionnement de votre part, un temps où vous pouvez aussi émettre des idées. Par contre, ce n'est pas un temps où on se défoule et où on fait un certain nombre de reproches : ce que je vous propose c'est quelque chose de serein, quelque chose de calme, quelque chose de responsable, donc si à un moment la conversation dévie les modérateurs seront là pour arrêter la conversation et recadrer le grand débat. Il y a quatre thèmes qui ont été retenus par le gouvernement, qui sont donc : la transition écologique, la fiscalité et les dépenses publiques, la démocratie et la citoyenneté et l'organisation de l'Etat et des services publics. Alors, on avait une hésitation sur l'organisation de la soirée, selon la fréquentation, le nombre de personnes qui allaient participer à ce débat : il y avait deux façons de le faire, la première était de faire des ateliers par thème, ou de les aborder les uns après les autres en se donnant un temps limité et de faire une restitution à la fin, peut-être en élargissant le débat puisqu'un certain nombre d'élus locaux et Madame la Députée sont présents. Je vais laisser la parole aux médiateurs pour qu'ils se présentent et qu'ils recadrent les choses. Ce que je vous propose c'est qu'on aborde les quatre thèmes les uns après les autres avec à peu près une demi-heure de débat sur chaque thème, et puis d'élargir après.

**Miloud Erryh :** Merci Monsieur le Maire, merci Madame la Députée et toutes les personnes présentes. Donc on va se présenter très rapidement : Estelle et moi-même, avocats et juristes, sommes tous deux formés à la médiation, au processus de la médiation et adhérents au centre Anjou-Maine médiation et arbitrage. On intervient dans le ressort de la cour d'appel d'Angers, en médiation judiciaire conventionnelle. Il nous paraît primordial de rappeler les principales obligations du médiateur à savoir : l'impartialité, la neutralité et l'indépendance. Nous indiquons par ailleurs que vous êtes acteurs de ce grand débat. Notre intervention s'inscrit dans une démarche civique et bénévole. Donc je laisserai la parole à ma consœur qui va parler des règles et des thèmes abordés ce soir.

**Estelle Ablain :** Ce soir vous êtes très nombreux et je pense que Monsieur le Maire et Madame la Députée peuvent vous remercier pour votre mobilisation. Notre travail, en tant que médiateurs-modérateurs, ça va être de veiller à ce que chacun des participants puisse avoir un

temps de parole, et que ce temps de parole puisse être équilibré. Nous allons faire de sorte que vous puissiez respecter certaines règles de démocratie participatives : effectivement, vous avez des choses à amener avec plus ou moins de passion, des fois de la colère, ou beaucoup d'interrogations... Ce qu'on va vous demander c'est qu'il y ait une écoute sans interruption, que la discussion puisse se faire dans la courtoisie et dans le respect mutuel. Parfois, Miloud ou moi, on vous interrompra si on a besoin de clarifier votre propos ou pour vous demander de clarifier votre proposition. Alors ne le prenez pas mal, c'est pour permettre aux personnes qui feront la synthèse de bien reporter votre proposition. Nous pourrions être invités à vous interrompre si vous parlez trop longtemps ou si votre propos est hors sujet. Nous vous interromprons si vous ne respectiez pas les règles de courtoisie et la parole de l'autre. Ces règles ne sont pas là pour contraindre mais pour permettre à chacun de participer à ce grand débat. Les quatre thèmes ont été évoqués par Monsieur le Maire : ce qui vous est proposé c'est d'exposer, à partir d'une problématique que vous rencontreriez dans une situation personnelle ou d'une réflexion personnelle, votre demande ou votre proposition pour résoudre cette problématique, dans un temps de 5 minutes. On ne pourra pas vous laisser parler 20 minutes car beaucoup de personnes ont envie de parler et il faut que chacun puisse s'exprimer. Ce qui ne sera pas traité dans le cadre du grand débat c'est une affaire personnelle qui serait en cours car les élus présents ne sont pas là pour traiter ces sujets, et ce n'est pas l'objet du grand débat. Est-ce qu'il y a des questions ? Etes-vous d'accord avec ces règles ? Pas de question. Je laisse la parole à Madame Saint-Paul qui voulait dire quelques mots.

**Laëtitia Saint-Paul :** Mesdames et Messieurs bonsoir. Tout d'abord je voulais dire que c'est avec émotion que je vous retrouve dans cette salle puisqu'il y a 18 mois, alors que je sautai à pieds joints dans la vie politique, j'ai réalisé ici ma première réunion publique. Alors je suis heureuse de vous retrouver pour ceux qui étaient présents à ce moment-là. Je vous remercie pour votre mobilisation, parce que c'est votre présence qui donne tout le sens à cette réunion. Je suis intimement convaincue de l'intelligence collective, et qu'à nous tous on arrive à une meilleure solution que tout seul dans son coin, donc un grand merci pour votre présence. Il y a quelque chose qui m'a surpris, c'est que personne n'a la conviction que mes coordonnées sont publiques, alors soyez-en sûrs, si ce soir il y a beaucoup d'interactions, n'hésitez pas me contacter : je peux vous laisser mes coordonnées. Je vous remercie et bon débat.

## Thème 1 : la transition écologique

**Miloud Erryh :** On va lancer le premier thème qui va être sur la transition écologique, et j'aimerais savoir qui se lance.

**Philippe Algoët :** On dit toujours la première question est la plus difficile. Bon, la transition écologique, pour les élus ici à Lys-Haut-Layon, c'est un thème qui nous tient particulièrement à cœur : vous avez pu constater que nous nous engageons d'une manière assez volontariste dans la production d'énergies propres. Il y a pas mal d'éoliennes qui sortent de terre sur notre territoire, il y a des panneaux photovoltaïques, il y a une unité de méthanisation qui produit de l'électricité et de la chaleur. Donc on est sur un secteur qui est au-delà des attentes du Gouvernement, puisqu'on est à 65% de notre consommation produite uniquement par les éoliennes. Mais c'est un vrai débat, on a eu des réunions publiques : il y a des pour et des contre. Et puis la transition écologique c'est aussi plein de choses : c'est le diesel, la voiture électrique, c'est les économies d'énergie au niveau des habitations... On a une demi-heure, qui se lance ?

**Habitante 1 :** Bonsoir, j'avais une question par rapport à la taxe carbone : je ne comprends pas pourquoi les transports aériens ne sont pas soumis à la taxe carbone et pourquoi, quand on veut aller à l'autre bout de la France, il est moins cher de prendre l'avion, alors que c'est beaucoup plus polluant que de prendre le train. De même : pourquoi les grandes entreprises ont-elles un droit à polluer ? Pourquoi il y a un marché du carbone qui permet aux grandes entreprises d'acheter ce droit à polluer ?



**Habitante 2 :** Bonsoir, je suis ici en tant que représentante, entre autres, de l'association « Nous voulons des coquelicots », je ne sais pas si vous avez entendu parler. La transition écologique c'est pas seulement l'économie d'énergie, c'est pas seulement diminuer les gaz à effet de serre. La transition sur l'agriculture, qui permettrait d'éviter l'emploi des pesticides, est primordiale, puisqu'on sait que les espèces disparaissent, que c'est mauvais pour elles et pour nous. Qu'est-ce qui pourrait être mis en place, dans le Vihierois par exemple, pour accompagner les agriculteurs vers cette transition ?

**Habitante 3 :** Bonjour, je travaille à Doué-la-Fontaine, à 20 kilomètres, je fais maintenant du covoiturage, seulement voilà : je m'interroge sur les transports publics. Si j'avais des bus pour m'emmener tous les jours et me ramener le soir ça m'arrangerait bien, sauf qu'il y a un bus à 7h30 le matin et que l'autre bus est tard le soir. Donc ma proposition c'est plus de transports collectifs pour éviter tant de voitures sur la route chaque jour.

**Philippe Algoët :** Alors ça c'est une question qui revient régulièrement dans les débats en milieu rural. Effectivement, la difficulté d'être un petit peu loin de son lieu de travail en milieu rural c'est le transport. Mais l'organisation d'un transport collectif par les bus a un coût énorme, et la difficulté c'est de trouver des horaires communs pour des embauches et des débauches qui ne sont pas tous à la même heure. Donc en terme de souplesse, c'est le covoiturage qui reste le mieux adapté en milieu rural. Mais c'est un vrai problème d'organisation, on le voit bien : on a intégré l'Agglomération du Choletais, qui a la compétence des transports publics, pour l'instant on n'a pas plus de transports mais on a la volonté de les développer. Mais ça a un coût énorme.

**Miloud Erryh :** Merci Monsieur le Maire. Je voulais juste préciser que toutes les questions qui seront posées ce soir n'auront pas forcément une réponse des élus. On est dans le cadre d'un échange et toutes les propositions seront remontées à Paris.

**Habitant 1 :** Bonsoir, pour faire le lien avec l'environnement, les agriculteurs français font énormément d'efforts dans la production, dans leur système de production, sauf que des produits qui sont interdits en France sont utilisés dans d'autres pays. Ne serait-il pas logique, pour la terre, pour les consommateurs, que les produits proposés à la consommation soient de la même nature que ce qui est produit par les producteurs français ?

**Philippe Algoët :** Je voulais préciser que tout est noté systématiquement, de façon à ce qu'on fasse remonter. Alors c'est vrai que le glyphosate est un vrai problème : un problème de santé publique, et pas simplement en France, c'est un problème mondial. Pour autant on a l'impression qu'en France et en Europe on est plutôt à la pointe de la problématique. Pour ce qu'on fait dans le Vihierois, on essaie de ne plus utiliser de désherbant au niveau des services municipaux : on n'utilise pas zéro pesticides, on n'en est pas là, on a divisé par 10 la consommation par rapport à une certaine époque. On est là pour montrer l'exemple aussi. Pour autant, l'idéal ça reste zéro pesticides. C'est un vrai problème médical. J'ai eu l'expérience de parents dont un de leurs enfants a une maladie de sang gravissime et l'on pressent qu'il y a une corrélation entre les molécules chimiques et le nombre de maladie hématologiques qu'on peut voir. On se pose vraiment des questions, et pour autant, c'est difficile, parce que tant qu'on n'aura pas fait le lien direct de cause à effet entre une molécule et la pathologie on ne peut rien faire. Donc cette transition vers une agriculture plus raisonnée est effectivement importante. Mais je pense que nos agriculteurs sont quand même des gens responsables maintenant. Après, quand on prend l'exemple de la vigne, c'est difficile, on est parfois obligés de traiter les maladies qui sont sur le raisin.

**Habitant 2 :** La plupart des sojas sont transgéniques et désherbés au round-up. On a tous les poulets, tous les cochons, toutes les vaches laitières qui sont nourries avec du soja d'importation : ils sont nourris avec du round-up.

**Habitant 3 :** Nous avons deux unités de méthanisation autour de Vihiers : est-ce qu'il est possible d'avoir un premier bilan ? Ça paraît être une bonne idée ; partout il y a des projets de



méthanisation, mais on voit bien que dans certains cas, et c'est le cas en Allemagne, on va avoir tendance à produire des cultures pour alimenter et rentabiliser l'unité de méthanisation.

**Philippe Algoët :** Je suis complètement d'accord avec vous : il ne faut pas tomber dans le travers de l'Allemagne, et ça c'est un engagement, quand on a commencé les rencontres avec les élus et les agriculteurs, on a dit « vous êtes là pour nourrir et non pas faire de l'énergie ». Et les agriculteurs locaux ont bien senti cet engagement respectif : c'est-à-dire que nous, on s'engage à consommer l'énergie qu'ils produisent et eux ne transforment pas leurs exploitations, parce qu'ils sont là pour faire de l'élevage, faire leurs cultures. Pour nous c'était un engagement primordial.

**Habitante 4 :** Pour continuer sur la même ligne, il me semble que beaucoup d'entreprises d'agriculteurs ont été financées par les banques pour faire de l'agriculture industrielle, pour pouvoir alimenter aussi les méthanisateurs, au lieu de chercher des alternatives.

**Habitant 5 :** Bonsoir à tous, je voudrais continuer sur le sujet de la méthanisation. Il faut dire que la méthanisation ça fonctionne principalement grâce aux élevages hors sols, et que ces élevages sont nourris avec des aliments importés, des aliments qui ont été cultivés avec de l'azote ammoniacal, qui est lui-même produit à partir de pétrole. Donc on fait de l'énergie à partir du pétrole. S'il n'y avait pas cette agriculture industrielle autour de nous, on ne pourrait pas alimenter ces méthaniseurs. En plus, il y a un certain nombre de risques, qui sont en général sous évalués : notamment le danger biologique, c'est-à-dire qu'il peut y avoir un problème biologique, une bactérie ou autre, dans une ferme, les déjections des animaux infectés sont amenées dans un endroit centralisé, le méthaniseur, elles sont passées dans un bain à 40 degrés – plutôt favorable aux bactéries – et redistribuées sur toutes les fermes du réseau de méthanisation. Il y a un risque bactériologique que personne ne peut exclure : même les membres de la méthanisation évoquent ce risque, ils disent qu'on ne sait pas l'évaluer. Moi, en tant que voisin d'un méthaniseur, je suis vraiment préoccupé par ça. Après on peut aussi réfléchir sur ces énergies vertes : sont-elles réellement vertes ? Comment sont produites ces éoliennes ? Comment sont produits ces panneaux photovoltaïques ? Moi j'aimerais qu'on mette « les mines » qui permettent de produire les éoliennes et les panneaux photovoltaïques en France pour que les gens puissent voir que ce ne sont pas des énergies vertes, puisqu'il faut des camions et des tractopelles pour extraire les minerais, il faut des usines pour faire les alliages etc. J'espère que vous comprenez mon raisonnement.

**Philippe Algoët :** C'est vrai, mais quelque part, ça veut dire que quelle que soit l'action que l'on va mener, il y aura toujours un côté négatif. Il faut que ce côté négatif soit le plus minime possible. Mais si on ne prend pas de mesure pour produire de l'énergie la moins sale possible, il y a un moment où on n'aura pas d'électricité, on n'aura pas de chauffage, on n'aura rien. Quelque part on est sur la politique du compromis : on choisit le moins mal. Je suis d'accord sur le fait qu'il y a des risques, que les éoliennes c'est pas l'idéal, les panneaux photovoltaïques non plus et encore moins les voitures électriques, mais après : que fait-on ?

**Habitant 5 :** Je ne suis pas persuadé que la méthanisation soit « le moins mal » mais par contre c'est un vrai moyen pour de grandes multinationales de se reconvertir et de continuer leur business d'extractivisme et cetera. Il y a des solutions locales. Pour se chauffer, la solution de base ça a toujours été le bois. Donc avoir une grande politique de replantation des forêts, de haies, de bocage, d'agroforesterie ça peut répondre à cette problématique.

**Philippe Algoët :** On s'est posé la question en amont de la méthanisation. On s'est penché très tôt sur le dossier, parce que la méthanisation permet de chauffer tout le quartier des Courtils, donc la salle de sport, le collège et cetera. On était partis sur une chaufferie au bois et, très vite, on a vu que les producteurs de bois avaient organisé la filière de façon à ce que les prix montent, et ça c'est un vrai problème. Les gens sont pas philanthropes, c'est la nature humaine. Donc il a fallu faire des choix à un moment. Et puis la production de bois n'est pas sans pollution : ça évacue un certain nombre de particules qui sont aussi très polluantes. Quel que soit le mode de

chauffage, que ça soit le charbon, que ça soit le bois, que ça soit la méthanisation : la vie est polluante. Mais il faut qu'elle le soit le moins possible.

**Habitant 6 :** C'est vrai qu'au niveau de l'agriculture, toutes les mesures qui seraient prises pour favoriser l'agriculture biologique ou les circuits courts, ce serait certainement une bonne chose. Au niveau de la transition et des économies d'énergie, l'habitat représente un très gros poste : il serait peut-être bien que les autorités favorisent les économies au niveau des habitations, en accompagnant les ménages pour que les rénovations énergétiques soient efficaces et profitables à tous.

**Habitant 7 :** Je suis ingénieur et j'ai repris une ferme récemment dans le Vihierois, et je suis très étonné de toutes ces éoliennes que nous avons. En effet, c'est une bonne chose : la transition énergétique est prise en compte, en revanche, je me pose la question des bilans carbone de chaque énergie. Aujourd'hui combien 1 kilowatt par heure coûte quand il est produit par la méthanisation ? Quand il est produit par de l'éolien ? En prenant soin de compter dedans les subventions qui peuvent être mises suite aux implantations, puisque, notamment sur l'éolien, on est sur un business qui ne fonctionne que par les subventions : au niveau rentabilité, c'est discutable. J'aimerais qu'on puisse savoir combien les parcs éoliens produisent en qualité, en quantité, et comparer avec ce que ça coûte.

**Habitant 8 :** Bonsoir. Concernant les énergies, on parle beaucoup de l'éolien, de la méthanisation, on parle du coût de l'éolien, mais est-ce qu'on connaît aujourd'hui le coût de l'utilisation des énergies fossiles, depuis 150 ans ? Moi je le connais, c'est absolument énorme, c'est absolument vertigineux. C'est pour nous, pour les enfants, c'est intergénérationnel et c'est quelque chose qui nous dépasse, c'est énorme. Donc toutes ces questions concernant les énergies renouvelables, elles sont légitimes, mais ce que je ne comprends pas c'est pourquoi, dans le passé, on ne s'est pas posé plus de questions sur les énergies fossiles. On a parlé de la contribution climat-énergie et de la taxe carbone. La contribution climat-énergie c'est une mesure qui est incontournable. Aujourd'hui les citoyens, les élus, sont face à une problématique sociale et économique : l'endettement de l'Etat, et la problématique énergétique, l'approvisionnement en énergie dans le monde. Ils ont une équation à résoudre, et cette équation doit comprendre l'ensemble de ces enjeux. Aujourd'hui la contribution climat-énergie est une mesure légitime parce qu'elle permet d'introduire sous le coût de l'énergie des coûts cachés que nous ne connaissons pas en tant que consommateur, mais dont on sait que les conséquences sociétales et environnementales sont vertigineuses à l'échelle globale. Ce que l'on paie à la pompe ne correspond vraiment pas à ce que ces énergies sont capables de faire dans le monde. Maintenant il y a aussi le problème social. Cette contribution pose un problème parce qu'elle fait subir un poids plus important sur les ménages les plus modestes et un poids d'autant plus faible que les ménages sont aisés. Alors il existe des systèmes de compensation, d'aides, d'accompagnement, mais il peut être ressenti par les citoyens un système inégalitaire. Avec ce système il faudrait peut-être mettre en place un système d'allocation solidaire-énergie qui serait gradué au fur et à mesure que les revenus sont modestes. Cette contribution climat-énergie, pour qu'elle ait du sens pour chacun, il faudrait que l'ensemble des recettes de cette contribution soit destiné à atténuer les effets et les conséquences du changement climatique, soit à accompagner les gens modestes dans des démarches de réduction d'énergie. La rénovation des logements c'est incontournable. Pour accepter cette contribution, qui est un poids supplémentaire pour les citoyens, il faut qu'il y ait de la cohérence. Et c'est vrai que depuis quelques mois on s'est beaucoup focalisés sur les voitures, mais il faudrait qu'il y ait une politique cohérente sur l'ensemble des transports, y compris aériens. Les gens ne comprennent pas que c'est le moyen de transport qui émet le plus de CO<sub>2</sub> par kilomètre par passager, et qu'aujourd'hui il n'y ait pas de taux plein de TVA sur les billets et qu'il n'y ait pas de contribution climat-énergie sur le kérosène, contrairement à l'essence et le diesel. Aujourd'hui on est un peu dans une impasse avec cette contribution, avec les mouvements sociaux qu'on a pu voir. Si on veut, à terme, maintenir cette contribution, il va falloir équilibrer ce système entre les modestes et les

plus aisés, avoir de la cohérence entre les automobiles et le secteur aérien. Il faut absolument que le secteur aérien contribue à cette taxe pour une question de cohérence, même si on sait que l'automobile a un poids important. Et surtout, il faut que les recettes soient exclusivement destinées à cet enjeu-là, pour que les gens comprennent bien que l'argent qu'ils mettent dans cette contribution va vers quelque chose de positif pour l'ensemble de la collectivité.

**Habitant 7 :** En tant que paysan, en bio, l'alimentation est pour moi une vraie question. Dans la transition écologique, il y a la notion d'écologie, d'énergie, mais aussi d'alimentation. On mange un aliment : d'où vient-il ? Quel est son bilan carbone ? Que faisons-nous au niveau de notre village, de notre communauté de communes, pour favoriser le développement de l'agriculture locale, ce qui sera excellent en termes de bilan carbone, et du commerce local ? Comment aide-t-on les paysans du Vihiersois ?

**Estelle Ablain :** Peut-être que votre question ne s'applique pas qu'au niveau local : c'est de façon plus large, quel système d'aides pourrait être mis en place pour favoriser les circuits courts au niveau national ?

**Habitant 7 :** On pourrait envisager un étiquetage sur chaque produit. Dans des achats en entreprises, ce qui serait bien, ce serait qu'on mesure le bilan carbone de chaque produit et qu'à la revente, ça soit indiqué pour le consommateur. Ce serait une excellente chose qu'on fasse ça dans l'alimentaire. Par exemple, ce serait bien de savoir que le paquet de Nesquik il est allé à Rumigny, alors que le blé vient de Beausse, avant d'être redistribué par la plateforme.

**Philippe Algoët :** Alors, il y a deux choses : d'abord, la collectivité territoriale n'a pas le pouvoir juridique d'imposer le commerce local de faire ceci ou cela. Ça c'est une réglementation plus générale. Par contre, on a effectivement cette préoccupation, et on a un beau projet qui est une cuisine centrale, en partenariat avec l'hôpital local. L'hôpital a acheté un bâtiment agroalimentaire, et l'idée c'est qu'à partir de cette cuisine centrale soient produits les repas pour les collègues, les écoles, le portage des repas à domicile et l'hôpital local. C'est un projet qui est ambitieux, assez lourd. Maintenant que le bâtiment est acheté, il faut avancer sur les autorisations auprès de l'ARS et de toute la machine administrative. Donc oui, ça fait partie des préoccupations des élus.

**Habitant 3 :** Pierre Larroutou propose de créer une banque européenne d'investissement pour la transition écologique, un peu à l'image de la BEI (Banque Européenne d'Investissement), une sorte de plan Marshall. On sait bien aujourd'hui, qu'en France, l'épargne est très importante, et on a vu qu'elle se concentrait principalement sur l'assurance vie. Une des solutions de la suppression de l'ISF était de réinvestir l'argent dans la transition écologique. Est-ce que vous, Monsieur le Maire, les élus, Madame la Députée, vous êtes prêts à soutenir cette réorientation de l'épargne vers la transition écologique ? Total consacre encore 70% de ses investissements sur le pétrolier et pas sur les énergies renouvelables. On a des masses énormes d'argent qui pourraient être réorientés vers par exemple, la rénovation des bâtiments. Est-ce vous, Monsieur le Maire, vous pouvez lancer un emprunt communal ? Si on s'y met tous ensemble, on verra qu'on peut réorienter les 70 000-80 000 milliards de dollars de l'épargne, qui dans le monde, s'orientent sur des secteurs ne sont pas ceux de la transition écologique.

**Habitant 8 :** Je voulais juste rajouter un petit quelque chose que j'ai oublié tout à l'heure. On appelle ça la transition écologique, je ne suis pas forcément d'accord avec le terme parce que la transition écologique ça laisse à penser que l'écologie c'est ce qui est autour de nous, sans forcément nous inclure. J'aurais tendance à préférer le terme de transition sociétale ou de transition énergétique. Cette contribution climat-énergie permet aussi d'atténuer et d'anticiper les éventuelles contractions de l'offre du marché de l'énergie, notamment sur le pétrole. Aujourd'hui on a du pétrole à volonté, mais le jour où l'offre sur l'énergie va se contracter, il y a aura des conséquences économiques et sociales assez importantes. En appelant ça transition énergétique ou transition sociétale, ça permet à chacun de comprendre que c'est pour nous et

pour la stabilité de la société. C'est pas pour l'écologie autour de nous, on est complètement concernés.

**Habitant 9 :** Bonjour, j'ai bien aimé la dernière intervention sur le terme de transition sociétale. Moi je vais vous parler de quelque chose qui améliorerait aussi bien les forêts, aussi bien les gens qui ont la dalle aujourd'hui, qui vont encore aux restos du cœur. Aujourd'hui en France, on nourrit des dizaines et des dizaines de millions d'animaux chaque jour alors qu'il y a des gens qui ont la dalle en France. Il me semble que c'est environ 40% des terres agricoles en France qui sont juste pour nourrir les animaux, alors qu'on pourrait y mettre à la place des forêts, les gérer durablement, améliorer la biodiversité, tout ça simplement en allant vers l'arrêt de l'élevage intensif, qui représente 80% des élevages en France. La transition sociétale c'est bien, mais c'est clair qu'il faut s'inclure dedans et tant qu'on ne comprend pas que notre consommation joue sur l'environnement, on n'y arrivera jamais. On apprend pas aux enfants le fonctionnement de la société de consommation, on ne nous dit pas que quand on achète un produit ça a tel ou tel effet. Et même quand on est plus âgés, si on ne se pose pas la question tout seul on n'y arrivera jamais. Clairement, il faut arrêter l'élevage intensif des animaux : on libèrera énormément d'espace agricole, on pourra mettre des forêts, on pourra mettre des champs pour cultiver plus de nourriture. C'est nous qui sommes les consommateurs, on est responsables de tout ça. Je forcerai jamais les gens à arrêter de manger de la viande mais l'élevage intensif il faut arrêter ça. Moi et Flori ça fait 3 ans qu'on est végétariens, avant ça faisait 5 ans qu'on était végétariens. C'est des pertes tellement énormes de ressources, rien qu'en eau par exemple. Quand je vois des hectares et des hectares de pelouse, avec quelques vaches dessus, je me dis qu'on mangerait 2 fois moins de vaches et qu'on pourrait mettre des forêts ou des champs qui pourraient nourrir les gens, à la place de ces hectares de pelouse. Il y a 800 millions de personnes dans le monde qui sont en demande de nourriture. En plus nous, on va exploiter les pays pauvres, on a fait que ça, et mes ancêtres encore pire, et en retour on n'est même pas capables de les nourrir alors qu'aujourd'hui on est dans un confort total. Je reviens sur l'élevage intensif, qui est nourri en grande partie par du soja transgénique, comme le disait quelqu'un tout à l'heure : si on arrêtrait, ça ferait que les gens seraient en meilleure santé. Donc il faut vraiment arrêter.

**Estelle Ablain :** Donc votre proposition aurait trait à reconsidérer l'agriculture, reconsidérer l'éducation et la transmission qu'on peut en faire, à l'égard des enfants, pour permettre à la société de reconsidérer sa consommation.

**Habitant 9 :** J'espère que je parle concret, j'ai l'impression de parler assez concret. Après, sur tout ce que j'ai dit, j'ai envie de vous dire : ne me croyez pas, faites vos recherches vous-mêmes.

## Thème 2 : fiscalité et dépenses publiques

**Estelle Hamelin :** Merci Monsieur. Donc le temps pour ce premier thème est écoulé. L'idée est maintenant de passer sur le second thème qui est la fiscalité et les dépenses publiques. Est-ce que quelqu'un a une réflexion ou une proposition à apporter sur le thème ? Si personne n'est inspiré, on peut envisager le thème qui suit et y revenir après.

**Philippe Algoët :** On peut peut-être leur laisser le temps de réfléchir, sachant que c'est un sujet qui est en pleine mutation aussi. Je suis élu depuis 25 ans et ça fait 25 ans qu'on nous promettait une réforme sur la fiscalité locale, la taxe d'habitation, la taxe foncière, tout était dans les cartons et ça ne sort que maintenant parce que jamais personne n'a eu le courage de le faire jusqu'à présent. Ça soumet un certain nombre d'interrogations et d'inquiétudes chez les uns et les autres, mais je pense qu'il y avait besoin d'un petit peu de toilette quand même sur un système qui était relativement ancien et assez injuste. Après la fiscalité ça représente tout : la TVA, l'impôt sur les revenus, l'impôt sur la fortune, les impôts locaux, la CSG... C'est un sujet qui est assez large.

**Habitant 3 :** C'est l'essentiel ! Si on reprend les travaux de Thomas Piketty, quand on voit l'évolution de la fiscalité aux Etats-Unis, en Angleterre, dans le monde occidental, on voit bien que les inégalités – parce que je crois quand même que c'est une des grandes revendications du mouvement des gilets jaunes – et la répartition des richesses sont tout à fait liées au système fiscal. Donc là sûrement, ça doit être le grand chantier du gouvernement pour rétablir une meilleure répartition de la valeur ajoutée que l'on crée collectivement et pour lutter contre ces inégalités, qui avaient diminué à partir de la Seconde Guerre mondiale et qui sont remontées dans les années 90'. Mais il faut être tellement spécialiste et averti que c'est normal qu'on n'ait pas beaucoup de questions là-dessus. Mais c'est le plus grand des chantiers et il a complètement à voir avec ce qu'on a dit précédemment.

**Philippe Algoët :** Alors, est-ce que quelqu'un a une idée pour redonner un peu plus d'égalité ?

**Habitant 10 :** Personnellement, je serai pour une augmentation de la TVA, de manière à ce que tous les produits importés soient taxés, et diminuer les charges salariales, de manière à ce que toute la protection sociale ne soit pas envisagée que par les salaires.

**Habitant 8 :** Personnellement, je ne me considère pas comme une personne modeste. La fiscalité je la supporte. Mais il est vrai qu'à la radio, suite à la suppression de l'impôt sur la fortune, et même si je peux en comprendre le principe, les objectifs, c'est quelque chose qui m'a principalement dérangé. Quand on regarde les courbes sur le pouvoir d'achat suite à cette suppression, on s'aperçoit que le pouvoir d'achat a augmenté le plus sur les revenus les plus aisés. En sachant qu'à côté, il y a des familles modestes, en sachant qu'on est dans une période où on va demander beaucoup d'efforts à beaucoup de personnes, j'ai le sentiment que cette suppression de l'impôt sur la fortune c'était pas forcément le meilleur moment pour le faire. Une des solutions qu'on entend parfois dans les médias, est-ce qu'il faudrait pas chercher à atténuer les effets de cette suppression, notamment au niveau de citoyens ? L'inégalité est porteuse d'énormément d'énergie au niveau des masses et des mouvements sociaux, c'est quelque chose de très important, il faut vraiment en tenir compte. On entend par exemple à la radio : est-ce qu'il ne faudrait pas rajouter, pour les personnes qui paient l'impôt sur le revenu, une nouvelle tranche fiscale sur les revenus les plus aisés ? C'est une interrogation.

**Philippe Algoët :** C'est un sujet qui revient régulièrement, et la proposition n'est pas inintéressante.

**Habitant 9 :** Il y a des soldes de pauvreté, comme le RSA. Par contre, il n'y a pas de plafond de salaire : on peut faire en sorte que le minimum ce serait le RSA et le maximum 10 000€ par mois, voilà pas plus, pas 2 millions ou je ne sais combien.

**Philippe Algoët :** Je suis un peu d'accord, il y a des revenus qui sont presque inimaginables. Après il faut se rappeler que la France fait partie d'un grand marché. Sur un certain nombre de problèmes qu'on évoque ce soir, on n'est pas tout seul. La problématique des grands salaires des grands patrons c'est que si la France ne les retient pas, ils vont ailleurs : en Allemagne, aux Etats-Unis... Vous pouvez me dire qu'on peut toujours les remplacer par d'autres qui ont les bonnes idées, mais c'est un peu le problème. Je suis d'accord il y a des chiffres qui sont indécents.

**Habitant 7 :** Aujourd'hui, le ressenti global c'est que pour profession identique il y a 25 ans et aujourd'hui ce n'est pas pareil. Il y a 25 ans vous vous installiez en tant que médecin et aujourd'hui un jeune médecin se sentira moins à l'aise qu'il y a 25 ans : des vacances qui sont diminuées et cetera. Je prends l'exemple des médecins parce que j'ai des amis médecins mais dans les autres tranches sociales c'est le cas aussi. Il y a un ressenti global d'une diminution de la richesse de chacun. Est-ce que c'est le cas, oui ou non ? On a parlé de l'euro dans les années 2000, par exemple : le prix de la baguette de pain a quand même évolué. La deuxième chose, c'est par rapport aux entreprises et aux groupes mondialisés, dont on parlait à l'instant, où est-ce qu'ils paient leurs impôts ? Est-ce qu'ils le paient en France ? Il y a des entités comme Google, Apple,



qui emploient des personnes en France mais qui ne paient pas leurs impôts sur le territoire. Ce sont des questions ouvertes que je pose.

**Habitante 4 :** Tout à l'heure vous avez dit « la France appartient à un grand marché » et c'est important. Avec l'écologie aussi c'est un lien. La France fait partie d'un grand marché, et j'ai cru comprendre les éoliennes étaient très rapporteuses en argent. On récupère notre rentabilité en 5 à 10 ans sur les éoliennes, mais une très grande partie des éoliennes est vendue à des fonds de placement. Mais est-ce qu'il y aurait un moyen que le gouvernement français puisse tenir ces bijoux pour le pays ? Parce que nous, on ne peut pas installer les éoliennes qui sont là, je ne sais pas qui les a installées et qui va gagner cet argent, j'ai cru comprendre que c'était très rentable, et si cet argent va ailleurs au lieu d'aider les français, c'est inquiétant.

**Habitant 11 :** Pardon, je suis arrivé en retard car je croyais que c'était à 20 heures. Il y a aussi une chose : je fais une proposition, c'est que tout citoyen français qu'il soit en France ou qu'il soit installé à l'étranger paie leurs impôts sur ce qu'ils gagnent. Je connais trop de gens qui sont partis s'installer à l'étranger, au Maroc, au Portugal, ils ont pris leur argent qu'ils avaient gagné ici et sont partis acheter là-bas, et ils ne paient plus d'impôts ici.

**Habitante 5 :** Je complète vos propos monsieur, ces gens partent s'installer à l'étranger, par contre ils reviennent se faire soigner en France et profiter des services publics français.

**Habitant 11 :** J'ajouterai une réflexion personnelle, c'est que, dans le cadre du grand débat, il n'y a aucune ouverture sur les affaires étrangères. En tant que citoyens français, n'avons-nous rien à dire par rapport à notre comportement à l'étranger ? On est franco-français et nous tournons autour de notre situation. Je reprendrai ce qu'a dit le monsieur tout à l'heure, c'est que dans nos téléphones, dans nos ordinateurs, partout, un tas de matériel et de métaux rares viennent de l'étranger : il y a une exploitation des pays pauvres.

**Habitante 6 :** Moi ce qui me pose question c'est le manque d'information. Tout à l'heure, par rapport à la transition écologique, pendant des années et des années on a entendu que les voitures diesel polluaient beaucoup, qu'il fallait que nous changions de voiture. Actuellement on entend quelque chose qui émerge, quelque chose de plus nuancé : c'est-à-dire que les voitures essence c'est peut-être bien pour l'urbain et que le diesel c'est bien pour le rural. Alors pourquoi on a si peu d'information ? Pourquoi on nous a tant – passez-moi l'expression – bassinés avec le diesel et maintenant on revient en arrière ? J'ai entendu un chercheur, qui a gagné un prix récemment, qui a dit, pour répondre à la question « diesel ou essence ? » : « Vous voulez que je vous dise la vérité ou vous voulez que je joue ce qui se dit à l'heure actuelle ? ». La vérité était de dire que le diesel pollue moins que l'essence. Moi j'en suis restée comme deux ronds de flan, je me suis dit alors « mais qui croire ? ». Par rapport à l'ISF, quand j'ai entendu qu'on annulait cet impôt, j'étais révoltée, je me disais « Mais enfin, si ces gens ont beaucoup d'argent pourquoi ils ne paient pas d'impôt ? ». On m'a expliqué que cet argent était fait pour rester en France, si on ne m'avait pas expliqué, je n'aurais pas compris. Et puis c'est vrai, c'est agaçant de se dire qu'ils ont beaucoup d'argent et qu'ils ne paient pas. Mais l'autre jour à la télévision j'ai vu que le pourcentage pour les dernières tranches fiscales c'est 47 ou 49% de leur salaire, et je me dis : si c'était moi, est-ce que je voudrais donner la moitié de revenu ? Vous voyez, ça pose question. Mais finalement les choses elles sont toujours à nuancer.

**Habitant 12 :** Il y a quatre présidents qu'on paie et qui ne sont plus en poste : vous trouvez ça logique ? Ils pourraient toucher moins. Ils pourraient être comme les petits et toucher un peu moins. Ça débloquerait un peu de dépense publique pour autre chose.

**Habitant 9 :** Sur le même cheminement que monsieur, je pense que tous ceux qui travaillent pour le gouvernement, tous, même le premier ministre, même le président, devraient être au salaire médian, c'est-à-dire 1700€ net : 50% des français touchent en dessous, 50% touchent au-dessus. Là, ils nous représenteraient peut-être.

**Philippe Algoët** : On prend ça comme une proposition. Après c'est pas facile, vous savez, le système communiste où tout le monde est au même revenu, on voit bien que ça fonctionne pas bien.

**Habitant 13** : Juste trois petites remarques. A propos de l'ISF, personnellement que je pense c'était une erreur stratégique de supprimer l'ISF avant de faire des aides à ceux qui avaient besoin d'un certain nombre de choses : on enlève pas un impôt aux uns si on n'apporte pas des solutions à ceux qui ont besoin. La deuxième remarque est à propos de l'impôt sur le revenu, je paie l'impôt sur le revenu depuis longtemps et je me suis toujours réjoui de payer l'impôt sur le revenu, car ça voulait dire que je gagnais de l'argent. Et donc je pense que cet impôt est légitime, c'est une participation au bien commun. En revanche, ça sera ma troisième remarque, je suis assez outré par des propositions, qu'on peut avoir à certains moments, de défiscalisation. Eviter de payer l'impôt en investissant par exemple, dans l'immobilier, je trouve ça un peu scandaleux, surtout que ça bénéficie à qui ? Ça bénéficie non pas à ceux qui investissent mais aux promoteurs immobiliers.

**Habitante 7** : Moi j'avais une proposition pour la réduction de la dette publique. Je trouve tout à fait indécent que nous rétribuions encore nos Présidents de la République : nous en avons quatre qui ont un salaire. Ça irait à l'éducation, qui est très malmenée en ce moment, ça irait à la santé, ça irait à la formation : ce serait nettement mieux placé. Mais c'est d'une indécence. La royauté c'est terminé.

**Habitante 8** : Bonsoir, alors moi je suis comme beaucoup de gens, je crois, je paie des impôts. Personnellement, ça ne me choque pas d'en payer, si je sais à quoi ils servent, ça c'est la première chose. Alors vous allez me dire qu'on est informés, mais c'est pas toujours très clair. Je pense qu'on a le droit de demander aux français de payer des impôts parce qu'on est bien contents de trouver les routes, les écoles, la santé et d'en profiter. Quand on voit les autres pays à côté de nous, il y a quand même des choses qu'on a que l'on doit garder. Mais on devrait mieux nous informer de ce à quoi ça sert, et puis on devrait être vigilants dans la gestion de l'argent qui n'est pas à soi. Avec l'argent des autres je peux être très généreuse, et l'Etat et les collectivités, l'argent qu'ils gèrent n'est pas le leur, alors ils devraient être encore plus pointilleux sur la façon dont ils le gèrent que si c'était le leur. Personnellement, je trouve qu'il y a un très gros effort à faire de ce côté-là. Alors je ne parle pas de Vihiers en particulier, je parle d'un point de vue général. Moi ça me ne gêne pas qu'il y ait des gens qui gagnent beaucoup d'argent, on peut imaginer que s'ils en gagnent beaucoup c'est qu'ils travaillent très dur, mais chacun devrait payer de l'impôt sur ce qu'il gagne, et chacun devrait payer des cotisations sociales sur le salaire qu'il a. S'il gagne 10 000 euros par mois, et bien tant mieux pour lui, mais il paie des cotisations sur 10 000 euros : il ne devrait pas y avoir de plancher. Quand toutes ces inégalités seront résorbées, c'est à ce moment qu'on pourra demander aux gens qui gagnent peu de faire des efforts. Avant de toucher aux petites gens, il y a beaucoup de choses à améliorer, qui ne rendraient pas malheureux tant de gens.

**Habitant 14** : Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites madame et il serait effectivement important de savoir exactement quel usage est fait de l'argent public. Je note qu'au moment des élections, on a beaucoup parlé de l'endettement de la France et de la nécessité de le réduire, ce qui me paraît un peu impérieux : si chacun d'entre nous gérait notre budget comme l'Etat le fait on serait tous en cessation de paiement, voire en prison. Il y a, de façon évidente, un travail de fond à réaliser. La dernière mesure qui a été prise, suite aux manifestations des gilets jaunes, ça a été de sortir 10 milliards d'euros, que nous n'avons pas, ou alors il faut m'expliquer où on va les trouver. Donc il me paraît urgent que l'Etat fasse son travail et nous explique comment il va maîtriser ces dépenses budgétaires et arrêter de dépenser plus qu'il n'a.

**Habitante 4** : Comme ça s'entend par mon accent, je suis immigrée américaine et je veux féliciter la France. Je félicite la France pour l'éducation qu'on offre à nos enfants, dès les jeunes âges, c'est un acquis qui a un potentiel énorme pour ce pays. Je félicite la France aussi pour la santé et les soins qu'elle peut offrir : ce n'est vraiment pas la même qualité d'offre ailleurs. Et comme on parle



des dépenses publiques, je veux aussi qu'on reconnaisse que les inégalités sont en train de croître et il faut faire attention à ce qu'on ne devienne pas comme les Etats-Unis. La France n'est pas une start-up, c'est un pays avec des gens qui ont des besoins. Et je pense aussi que dans une politique ni de droite, ni de gauche, il ne faut pas pencher ni d'un côté ni de l'autre. Il faut faire attention de ne pas oublier les plus modestes et faire en sorte que cette tranche de population ne devienne pas trop large.

**Philippe Algoët** : Pour revenir à la réflexion précédente concernant les dépenses publiques, la différence entre l'Etat et les collectivités territoriales c'est que nous, nous avons l'obligation d'avoir des budgets en équilibre. On ne peut pas avoir plus de dépenses que de recettes. C'est la grande différence entre l'Etat et les collectivités territoriales.

**Habitant 15** : Je ne suis pas spécialiste d'économie, mais je pense que quand on parle d'égalité des gens devant l'impôt, il faut bien se rappeler que l'impôt le plus important c'est la TVA. L'impôt sur le revenu c'est qu'une petite tranche de l'impôt en France. Or, la TVA, sur qui pèse-t-elle le plus ? C'est bien évidemment sur les plus petits revenus, ceux qui ont le moins de moyens. Alors on peut se révolter effectivement contre les salaires mirobolants dont on parle, mais nous sommes dans une économie mondiale et la course à l'argent est un mal particulièrement grave, que ces gros revenus soient imposés largement, ça me paraît tout à fait légitime. Aujourd'hui, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les retraités, les salariés, on leur prélève à la source l'impôt. Est-ce qu'on prélève l'impôt sur l'ensemble des richesses produites en France ? Quand on voit les multinationales, avec les stock-options : est-ce qu'on prélève à la source un impôt sur ce qu'il leur revient ? On voit bien que ces multinationales elles se retirent des entreprises et mettent en danger les gens qui y travaillent, alors que les actionnaires, eux, ils tirent leurs billes et ils sont tout à fait contents. Il ne pourrait pas y avoir un prélèvement à la source là aussi ?

**Habitant 16** : La fiscalité c'est compliqué. Moi je voyais ça comme ça : c'est une répartition aux mieux des richesses qui sont produites, réparties ensuite sur tout le territoire. C'est pour ça, comme disait monsieur tout à l'heure, payer des impôts c'est pas un problème, si on sait à quoi ils servent. Là je confirme. Pour les particuliers, une TVA à taux zéro pour les produits de première nécessité et une tranche fiscale en plus seraient effectivement à étudier, j'ai pas dit que c'était la solution, mais c'est à étudier. Pour les entreprises : imposer le bénéficiaire là où il est créé. C'est le problème des PME qui paient sur le local et des multinationales qu'on voit nulle part, partout, qui s'en vont payer des petits impôts dans des paradis fiscaux. Il y aurait à mon avis des sujets pour les grands énarques sur les finances. Pour les collectivités locales, moi j'aimerais qu'on revienne à des prélèvements d'impôts au niveau local, pour montrer que ce qui est prélevé chez nos concitoyens, ça sert à nos concitoyens sur le territoire. La taxe d'habitation j'ai bien compris qu'il y avait un projet pour que ça remonte à Paris et que ça redescende, après sous quelle forme, ce serait intéressant de le vérifier. Et pour l'Etat : simplifier le prélèvement et la redistribution par des services publics répartis sur tout le territoire. Là aussi je pense qu'il y a un travail à faire. Et pour terminer mon propos, ce que je souhaite, c'est qu'à la suite de ce débat, les personnes intéressées sur les quatre sujets qu'on aborde ce soir, c'est de se retrouver pour prolonger ça et de voir si concrètement, à notre petit niveau, on peut faire avancer les choses. On se dit les choses et après, on continue à bosser ensemble.

**Habitant 17** : Nous parlons argent : je m'interroge sur l'absence de visibilité de cette volonté nationale, européenne et mondiale de lutter contre l'évasion fiscale, dont on nous parle toujours, mais on se demande ce qui est fait et s'il y a vraiment une volonté de lutter contre cette chose aberrante. En France, les grands profits ne font qu'augmenter et dans le même temps le fossé se creuse entre les gens d'une certaine classe et les gens qui sont déjà au fond du ravin. Et ce phénomène, qu'on disait il y a quelques années dans les pays en voie de développement, ça arrive chez nous maintenant : cette fracture entre une élite financière et le peuple qui se contente de la situation. On n'a pas parlé à un moment du « ruissellement de la richesse ». Avec une magnanimité extraordinaire, un personnage disait : « Il faut aider les riches, car de cette richesse et bien il y aura un ruissellement sur les moins bien lotis. ». Ce ruissellement, nous l'attendons, ou

alors il faut qu'on nous l'explique. Et cette fracture, elle va en s'accroissant. L'avantage des gilets jaunes c'est qu'ils ont pu exprimer leur réalité de tous les jours, et je pense que certains, je parle de nous, on ferait bien de se pencher pour voir cette fracture. Alors qu'est-ce qui est fait pour lutter contre cette évasion fiscale ? On sait bien où ça se passe, on sait bien comment ça se passe, d'autant plus que dans nos élites, dans nos technocrates, il y a des gens qui appartiennent à cette grande famille de la finance internationale, et qui sont bien au courant des rouages. Ce n'est pas une critique mais un constat très général, que je ne limite pas à la France, je parle de la France, de l'Europe et puis du monde.

**Philippe Algoët :** C'est le problème de la lutte contre les paradis fiscaux. C'est beaucoup plus difficile que le simple énoncé du problème. Là aussi c'est un problème politique mondial.

**Habitant 17 :** Oui mais cette volonté de lutter contre, on ne la sent pas, ce n'est pas visible. Moi, ce qui m'inquiète, c'est cet enrichissement éhonté : il y a de l'argent en pagaille, et dans le même temps, tous ces gens qui crèvent la misère. Ouvrons nos yeux, il y en a tout autour de nous.

**Habitant 3 :** Une proposition concrète, qui fait suite à ce qui a été évoqué pour la TVA, qui était une belle invention en matière d'impôt - c'est la première contribution au budget de l'Etat - est, Madame la Députée, de reporter, pour abaisser la TVA sur les produits de première nécessité, une partie de la TVA sur une véritable taxation non seulement sur les transactions financières mais sur tous les mouvements d'argent. Aujourd'hui les banques ne collectent pas de TVA, ou quasiment pas : seulement sur les services. C'est pas les consommateurs moins fortunés, qui consomment tout leur budget, qui vont faire des grands mouvements d'argent. Justement ça répondrait aussi au problème de ceux qui exportent les bénéfices etc. Donc c'est une idée, chez certains économistes, qui est en train de poindre, et c'est une véritable proposition à regarder de très près.

**Habitant 18 :** Juste pour soutenir le propos juste avant. Je pense que c'est uniquement une question de volonté politique. L'argent il y en a plein, et même beaucoup plus que ça. Simplement, une certaine partie de nos élites veut le garder pour eux et empêche la redistribution. Pour moi c'est une uniquement une question de redistribution de la masse financière.

**Habitant 8 :** Je voulais réagir sur le principe du ruissellement. Quand on paie l'impôt sur la fortune, il y a une incitation fiscale vers le don aux associations qui est à hauteur de 75%, et qui permettait aussi un ruissellement vers les associations. Et malheureusement, j'ai été un peu navré, il y a quelques mois, dans les journaux, de constater que les donations pour les associations avaient fortement baissé. Je sais que corrélation n'est pas forcément effet de cause-conséquence entre ça et la suppression de l'ISF, mais il y avait un principe de ruissellement des gens qui paient l'ISF vers les associations. On constate un an plus tard une forte baisse des donations vers les associations. Et c'est un ruissellement qui m'interroge.

**Habitant 19 :** Moi je suis estomaqué par l'énormité de la dette en France : 2 000 milliards. Quand j'étais en 4<sup>ème</sup> on nous a fait calculer, on n'avait pas de calculette à l'époque. On nous avait demandé « Est-ce que vous avez déjà vécu un milliard de secondes ? » et on avait trouvé qu'un milliard de secondes ça faisait entre 32 et 33 ans. Alors imaginez une pompe dans votre jardin qui crache un euro toutes les secondes : donc pour cracher un milliard, il faut 32 ans. Pour les dix milliards des gilets jaunes, il aurait fallu que la pompe se mette en marche sous Louis XIV. Et pour 2 000 milliards et bien faites le calcul.

**Philippe Algoët :** C'est bon pour ce thème ? C'est bien parce c'est varié, c'est intéressant. Allez, une dernière réflexion.

**Habitant 18 :** Juste il faudrait s'interroger sur ce phénomène de la dette publique. Comment est-elle apparue ? Et à qui profite-t-elle ? On ne va pas rentrer dans les détails, mais il suffirait peut-être que la France puisse emprunter au taux zéro à la banque française, au lieu d'être obligée à emprunter aux banques internationales, et là peut-être qu'on aurait pas à payer toutes ces indemnités. Je pense que la dette profite à des gens.

**Philippe Algoët** : Elle profite à des gens et elle est d'autant plus dangereuse chez nous, que les principales banques qui nous ont prêté ce sont des banques étrangères.

**Habitant 18** : Mais alors pourquoi ? La raison c'est que ça permet à des gens de gagner beaucoup d'argent.

**Philippe Algoët** : C'est un vrai problème. Je pense qu'il faut penser à nos enfants et à nos petits-enfants, on va quand même leur transmettre une dette énorme, et il faut en prendre conscience. Passons au troisième thème.

### **Thème 3 : démocratie et citoyenneté**

**Miloud Erryh** : Donc le troisième thème c'est la démocratie et la citoyenneté.

**Estelle Ablain** : En fait c'est un peu ce vous êtes en train de faire ce soir, c'est participer à un temps de démocratie participative. Vous avez peut-être des propositions, des réflexions ?

**Habitant 5** : Je suis désolé d'être un peu anticonformiste encore. En préambule : pour moi, l'échelle la plus démocratique qui soit c'est celle-là, c'est le village. Il n'y a pas d'échelle plus démocratique que le village. Pourquoi ? Parce que c'est la seule échelle où tout le monde peut comprendre tout sur tout. A partir de là, plus on agrandit et plus ça devient compliqué. On en a parlé : la fiscalité à l'échelle européenne c'est extrêmement compliqué, il y a des interactions, des enjeux contradictoires, etc. Mais le village, le territoire, le terroir, c'est l'échelle la plus importante pour la démocratie. On ne la valorise pas : moi j'ai l'impression qu'on élit un maire une fois tous les 5 ans, enfin 6 ans, et puis « débrouillez-vous ». On devrait pouvoir s'impliquer plus que ça. Et puis il y a ce phénomène récent des nouvelles communes, vous me voyez venir, ces groupements de communes où les maires locaux se réunissent en une espèce de canton en fait. Chaque maire pourrait représenter les intérêts de son petit village mais non, il représente un aspect particulier de la communauté de communes. A partir de là pour moi, on devient une échelle compliquée. Moi je connais pas particulièrement les problématiques de Cléré-sur-Layon ou de Saint-Paul-du-Bois, moi je connais que les problématiques de Vihiers et peut-être un peu Saint-Hilaire-du-Bois. On nous pousse à créer des grandes communes. Un jour on va nous dire que la communauté d'agglomération de Cholet doit pouvoir être compétitive face à la communauté d'agglomération de Moulins-sur-Allier, mais c'est pas ça. Nos territoires sont riches, divers avec des petites communes, des grandes communes... Moi j'ai l'impression que le petit et le particulier est en train d'être noyé dans ces communautés de communes et ça me préoccupe. Comme les sujets sont complexes, on laisse et on fait confiance à des techniciens, des technocrates, qui maintenant, en plus de gérer l'Union Européenne, l'Etat, les régions, les départements sont maintenant arrivés à notre échelle. C'est un peu anticonformiste mais c'est ce que je ressens.

**Habitant 20** : Bonsoir, cette soirée est très intéressante. Je vais être très bref, mais c'est vrai que par rapport au thème démocratie et citoyenneté, déjà avant toute chose, avant de se plaindre, que les gens aillent voter. Ça c'est la première des remarques. C'est bien beau de se plaindre mais il y a des gens qui se plaignent et qui n'ont jamais mis un bulletin dans l'urne.

**Philippe Algoët** : Quelle est votre proposition ?

**Habitant 20** : Non mais il n'y en a pas. Mais il faut se regarder en face la glace et se dire que « je fais mon travail de citoyen ». Aussi, ce que je trouve dommage, c'est que l'Etat se décharge un peu trop sur les régions et cetera. J'ai plein d'autres choses à dire mais ça c'est des choses importantes.

**Miloud Erryh** : Allez-y, dites ce que vous avez envie de dire.

**Habitant 20** : Par rapport au budget, je pense que c'est trop facile d'avoir plein de bonnes idées et de ne pas mettre les moyens derrière. Il y a des régions qui sont complètement irrégulières,

qui sont très riches économiquement, et puis d'autres qui sont très appauvries, en montagne par exemple, parce qu'il y a peu de population, vous voyez c'est très complexe. Mais je trouve qu'on se décharge beaucoup trop.

**Habitant 7 :** J'ai un proposition. On n'a pas parlé du référendum d'initiative citoyenne, qui a été demandé à moult reprises et qui est quelque chose d'intéressant, pour moi c'est vraiment à étudier. Aujourd'hui il y a un certain silence là-dessus, de peur que la vérité nous saute à la face. J'ai envie de dire que le plus tôt elle nous sautera à la face, le mieux ce sera. Donc je mets cette réflexion à vos oreilles, parce que je trouve que ça a été bien mis en avant par les gilets jaunes. Effectivement, il ne faut pas faire un référendum pour un oui ou pour un non, mais il y a des sujets qui sont quand même importants et qu'il est important d'écouter, et de prendre en compte.

**Habitant 21 :** Moi je serai pour une réforme complète du Sénat. La plupart des gilets jaunes, il y en a qui ne vont jamais voter, qui ne se sentent pas représentés. On pourrait avoir en France, au niveau des chambres de juridiction principale, des gens qui soient désignés par le sort, qui soient tirés au sort. Pour que tout le monde soit représenté, que je propose que les représentants soient tirés au sort, ce qui permettrait de représenter toutes les couches de la population et de mélanger tout le monde, que les gens qui ne vont jamais voter soient, à la rigueur, représentés.

**Habitante 7 :** Moi j'aurais un souhait, c'est que le vote blanc soit reconnu. Aux dernières élections, j'ai été gênée entre voter pour l'ultra-libéralisme d'un côté, le nationalisme de l'autre : je ne me reconnaissais ni dans l'un, ni dans l'autre. Je trouve dommageable d'avoir des choix à faire comme ça. Ça a été un vrai déchirement. Aujourd'hui si je suis là, c'est que j'ai voté, donc je peux parler.

**Habitante 9 :** Bonsoir, moi j'interviens parce que j'aimerais qu'on réfléchisse aussi sur les limites de mandat. Je suis élue mais je ne suis pas tout à fait pour les gens qui font de la politique leur vie, c'est-à-dire qui commencent jeune et qui vont jusqu'à la retraite en politique. Il

faut que le pouvoir passe entre plusieurs mains, c'est ce qui enrichit le territoire, donc je suis contre les gens qui font des mandats à n'en plus finir.

**Philippe Algoët :** Et tu proposes une limite de combien ?

**Habitante 9 :** J'ai ma petite idée : je dirais entre 2 et 3 mandats.

**Habitante 8 :** Alors pour faire suite à ce qui vient d'être dit, la première chose c'est que j'aimerais que tout le monde ici et de par la France soit conscient que la démocratie c'est une belle chose, et qu'il faudrait peut-être pas qu'on l'oublie. Il faut faire tout ce qu'il faut pour qu'elle reste parce que, quand on l'a on oublie à quel point c'est beau, et pourtant, ceux qui ne l'ont pas, ils ont l'air de galérer dur avec ça. Donc il faudrait qu'on se batte tous ici et ailleurs pour garder ça. Je suis aussi d'accord pour que les mandats soient limités dans le temps, non pas parce que ceux qui ont le mandat ne font peut-être pas bien leur travail, mais que, dès lors qu'on est dans une démocratie, le but c'est d'avoir le plus de monde possible qui puisse mettre sa pierre à l'édifice. Les richesses personnelles des uns et des autres, là je ne parle pas d'argent, ne peuvent faire que du bien à la démocratie. Limiter les mandats ce n'est pas pour sanctionner, c'est pour apporter un plus à la démocratie. Et la troisième chose qui me semble importante avec la démocratie : moi j'en ai par-dessus la tête d'entendre parler de droit « j'ai droit à ceci, j'ai droit à cela », et je peux vous assurer que si chacun de nous parlait des devoirs qu'on avait, les droits de tout le monde seraient respectés sans avoir à faire de lois. Alors, en commençant par le haut de l'échelle, parce que tout en haut ils sont en train de nous parler de leurs droits aussi. Donc du plus haut au plus bas de l'échelle, il faudrait qu'on renverse la vapeur et parler des devoirs qu'on a, pour maintenir notre démocratie et la garder pour nos enfants. On a des enfants et des petits-enfants et croyez-moi, pour eux, je ne vais pas lâcher ça.

**Habitant 13 :** Alors tout d'abord une précaution oratoire : je ne nie pas l'engagement actuel de tous les élus, qu'ils soient maires, députés ou sénateurs, ce sont des femmes et des hommes qui

sont engagés, qui essaient certainement de donner le meilleur d'eux-mêmes. Mais ce que je veux dire aujourd'hui, c'est qu'ils ne paraissent plus – et c'est peut-être lié aux gens qui ne vont pas voter – comme étant les représentants du peuple, mais plus comme étant les courroies de transmission de l'appareil. Et que, aujourd'hui, ces élus font de la pédagogie pour nous expliquer les choses, c'est vrai, mais ils sont dans des appareils, qui sont des appareils qui se renouvèlent avec des gens issus d'une même culture, d'une même formation, et d'un même appareil. Il n'y a pas de sang nouveau pour régénérer ces systèmes. Mais ces appareils, à certains moments, arrivent à manquer d'idées. On voit, sur le plan local – j'ai vécu longtemps à Paris, avec ces gens-là – le dynamisme local. Je crois qu'on aurait besoin de beaucoup plus s'inspirer de ce qui se fait localement pour le faire remonter, plutôt que d'avoir des idées, que l'on plaque sur le local. Je vais prendre un exemple : le taux de chômage de la région Pays de la Loire est assez exceptionnel par rapport au niveau national et beaucoup de gens essaient d'analyser la situation. Je pense qu'on devrait faire beaucoup plus d'analyses de terrain pour permettre à des représentants de ce terrain de venir s'exprimer. Aujourd'hui, nos élus, pour la plupart, sont issus de grandes écoles, ont suivi les mêmes formations et ne sont plus les représentants locaux, ils n'ont pas forcément d'ancrage local. Le non-cumul des mandats est une chose, mais il ne faut pas que ça isole du plan local, où il se passe un certain nombre de choses et où les gens ont envie de s'exprimer. Moi ce que je retiens avant tout des gilets jaunes c'est qu'ils ont exprimé des choses qui n'était plus dites sur la place publique depuis déjà longtemps. Je crois qu'il y a un travail à mener sur la représentativité. Il faut que ça soit une émanation du local et non pas un parachutage.

**Habitant 5 :** Moi j'ai du mal à croire qu'il y ait une vraie démocratie à l'échelle nationale, je suis désolé de dire ça encore une fois, parce que à ces niveaux-là il y a des collisions très fortes entre le pouvoir de l'argent et la politique, et c'est bien démontré. Par contre, je crois à la démocratie au niveau local. Et j'ai une proposition : pourquoi ne pas dédier une partie du budget de la municipalité à une approche participative ? C'est-à-dire, pourquoi ne pas faire un vote pour un budget participatif : une partie du budget municipal serait alloué à des décisions que prendrait une assemblée de gens volontaires ou tirés au sort, je ne sais pas, qui prioriserait les investissements ou les dépenses de maintenance. C'est quelque chose que j'ai eu l'occasion de voir à l'étranger : la première année, effectivement, c'est compliqué, on a du mal à hiérarchiser, les choses qui peuvent paraître superflues arrivent en premier... Puis année après année, les gens se responsabilisent et agissent politiquement, deviennent des hommes politiques localement, et réussissent à avoir de vrais projets cohérents pour le budget de leur municipalité. Donc Monsieur le Maire, voici une proposition.

**Philippe Algoët :** Après on peut en débattre. Ça existe déjà en France, il y a déjà pas mal de municipalités qui le font. Nous, on ne l'a pas fait mais on peut se poser la question. Après je pense que la démocratie locale a un avantage extraordinaire : vous avez des élus qui vivent sur le territoire, qui sont sur le territoire quotidiennement, et qui rencontrent au jour le jour tous les habitants de notre bassin de vie. C'est pour nous une source de renseignements, de ressentis, d'analyse des besoins, qui est incontournable. C'est la richesse du mandat de maire, d'adjoint, de maire délégué. Effectivement, on peut dire qu'il y a des élections et puis on est élus pour 6 ans, sauf que pendant 6 ans on est soumis constamment à l'analyse de nos concitoyens, à la critique et à la remise en cause d'un certain nombre de choix qu'on fait. Les choix sont parfois difficiles, je peux vous garantir qu'être maire c'est pas toujours marrant : j'ai plein d'amis qui me demandent « Pourquoi tu t'embarques dans un truc pareil ? ». C'est parfois casse-tête, il y a des domaines simples et des domaines plus difficiles. Par exemple, les négociations avec les entreprises pour implanter des entreprises sur le territoire, c'est pas rien, et quand vous loupez un dossier, vous loupez des emplois sur votre territoire et dans le même temps il y a des demandes de la part des sportifs et des associations. On peut toujours remettre en cause les choix, c'est légitime, après c'est à nous d'assumer les choix qu'on a fait et qu'on met en place.

**Habitant 22 :** Bonsoir et merci de ce débat. Je rebondis sur ce que tu viens de dire Philippe, en parlant des choix qui n'étaient pas faciles en démocratie. Et je me souviens – je fais partie des



cinéastes amateurs et on vient de ressortir un vieux film – au moment où il a fallu implanter l’usine Millet sur le terrain René Reulier, je peux vous dire qu’à l’époque, pour déplacer un terrain de foot au profit d’une entreprise, ça n’a pas été simple : on s’est faits beaucoup insulter, et le mot est léger. Je voulais juste revenir rapidement sur des idées qui ont été données sur la citoyenneté, la démocratie, les droits et les devoirs. Je crois que dans un étude qui a été faite, il y a des pays en Europe où le vote est obligatoire, et je me dis que le mouvement des gilets jaunes, qui a noté que des gens n’étaient pas écoutés, quand on voit le taux de participation aux élections présidentielles, est-ce qu’il n’y aurait pas un système à mettre en place ? Que ça soit une amende pour celui qui ne va pas voter, que ça soit un vote obligatoire. La démocratie il a fallu la gagner et on risquerait de la perdre, parce qu’en ce moment le mouvement des gilets jaunes, c’est presque de l’anarchie. Le mouvement au départ a bien posé les problèmes mais quand est-ce que ça va s’arrêter ? Est-ce que le droit à manifester autorise à empêcher les autres de circuler ?

**Habitant 23 :** Bonjour, je rebondis sur le mot citoyenneté. On s’interroge pas beaucoup sur le contenu du mot citoyenneté. Qu’est-ce que c’est qu’être un citoyen ? Pour moi, être un citoyen c’est être responsable dans une collectivité et être capable d’apporter, en fonction de ses qualités propres, un petit quelque chose, et ne pas renfermer les citoyens dans des consommateurs potentiels. On est dans une civilisation de consumérisme : les gens, s’ils veulent être quelqu’un, il faut qu’ils puissent consommer. Mais combien peuvent vraiment consommer des biens matériels ? Je veux rebondir sur une chose extraordinaire qu’on a en France, c’est la force du mouvement associatif, sous quelque forme que ce soit, que ce soit sur le plan culturel, sur le plan sportif, sur le plan culturel etc. Ces gens-là ce sont eux la vraie France, la France qu’un homme politique, que je ne dénommerai pas, appelait avec une certaine suffisance « la France d’en bas ». Mais c’est ça la vraie France, ce sont des gens qui, là où ils sont, sont capables de participer à ce grand mouvement national. Ensuite il faut pas se contenter de ce qu’on se contentait jadis, c’est-à-dire « on leur donne du cirque et du pain et ils ferment leur goule ». Je pense qu’il faudrait revenir là-dessus. On parlait tout à l’heure de la représentativité : quoi de plus intéressant que les gens qui ont fait leurs preuves et qui sont en prise avec le peuple, dont on fait partie ? Qu’ils puissent avoir des responsabilités, parce qu’ils savent ce dont est faite la base, et qu’ils puissent faire remonter ça en haut lieu. Et que l’on puisse s’affranchir un peu de cette filière, dont certains parlaient tout à l’heure, où les gens rentrent dans l’école science po et cetera, franchissent les degrés et voilà. Donc j’insiste beaucoup sur citoyenneté, participation pour se sentir responsable. Je comprends très bien qu’un gilet jaune manifeste, il est responsable de rien : il n’a aucun poids. Alors développons le mouvement associatif pour permettre aux gens de se sentir utile.

**Habitant 24 :** Moi je suis très inquiet sur la future élection de notre conseil municipal de Lys-Haut-Layon. Aujourd’hui nous avons beaucoup d’élus, il y a beaucoup de conseillers qui font tout un rôle important, qui n’est pas connu et on en aura beaucoup moins la prochaine fois. On va voter des listes bloquées, qui seront à la proportionnelle : admettons que vous ayez trois listes sur Lys-Haut-Layon, est-ce que vous êtes sûrs que toutes les communes seront représentées ? Et combien d’élus, aujourd’hui, vont disparaître totalement ? Tout ce travail bénévole qui est fait aujourd’hui par les conseillers ne sera plus fait.

**Philippe Algoët :** Alors je vais quand même répondre parce qu’effectivement ça fait partie de nos préoccupations. Alors je vais répondre en deux volets : je vais répondre à Fabien sur l’interpellation des communes nouvelles, parce que c’est important, c’est un choix qu’on a fait, et qui s’est appuyé sur notre expérience. Quand vous regardez bien, Vihiers, Saint-Hilaire-du-Bois et Le Voide étaient déjà en fusion-association depuis 1975, et c’est avec cette expérience d’un fonctionnement qui convenait à tout le monde, qui a fait la preuve de son efficacité, qu’on s’est dit « Pourquoi ne pas essayer de l’étendre, grâce à la loi NOTRe, à un territoire un peu plus large, qui était la communauté de communes ? ». C’est à partir de cette expérience qu’on s’est dits « on y va », avec l’observation d’un phénomène particulier : des toutes petites communes qui ont vraiment des tout petits moyens, n’ont pas les moyens d’exercer les compétences que l’Etat

transfèrent aux collectivités, qui elles deviennent de plus en plus complexes. Ça devient de plus en plus complexe parce que tout notre système et notre société est basé sur des fondamentaux juridiques maintenant, c'est-à-dire que vous avez des recours pour un oui, pour un non, pour n'importe quel dossier que vous faites, et donc qu'il faut vous entourer de gens particulièrement compétents dans tous les domaines. Pour avoir en face, cette efficacité, rien de tel que de se regrouper. Et je suis un peu d'accord avec toi, Fabien, il y a un problème d'échelle. La question était : jusqu'où se regrouper ? C'est un vrai sujet. Je pense que notre regroupement qui est de 8000 à 10 000 habitants est intéressant, parce que l'on a une proximité par rapport à notre territoire qui est extraordinaire. Je ne pourrais pas dire la même chose d'un certain nombre de communes nouvelles qui sont beaucoup plus grandes, beaucoup plus larges et beaucoup plus étendues que nous. Je pense qu'on a fait le bon choix. On a d'autant plus fait le bon choix que certaines communes qui sont restées seules, sont quand même un peu en difficulté, mais c'est leur choix.

**Miloud Erryh :** Je suis désolé Monsieur le Maire mais je pense qu'on est déjà dans le quatrième thème. Donc on abordera cette question plus tard si vous voulez bien.

**Philippe Algoët :** Après je voulais répondre à la question de la représentativité. On va passer de 101-102 à 33 conseillers, et l'idée c'est qu'effectivement il y ait des élus de chaque commune déléguée.

**Habitant 24 :** Mais le jour où il y aura plusieurs listes : vous pouvez assurer qu'il y aura des représentants de chaque commune ?

**Philippe Algoët :** Moi je peux pas vous assurer, là ce soir, du résultat des élections. Ce que je peux vous assurer, c'est la préoccupation des élus actuellement dans la préparation de ce qui va se passer en mars l'année prochaine. Il faudrait qu'il y ait des candidats de toutes les communes mais après il faut que les habitants se mobilisent aussi, parce que c'est un peu facile... Quand on s'est présentés en 1995, c'était pas triste : il fallait y aller ! Je ne sais si je le referai, à l'époque on était jeunes et pleins de fougue. C'est une de nos préoccupations et on fait en sorte que, mais je ne peux pas vous garantir du résultat après les élections.

**Habitant 8 :** Je voulais juste émettre une réflexion à propos de la possibilité d'un vote obligatoire. Aujourd'hui on a la chance de pouvoir aller voter librement. Et si les citoyens votent librement c'est qu'ils eu une adhésion à un moment sur une idée, sur quelque chose qu'ils ont entendu, qu'ils ont lu, et le risque d'un vote obligatoire c'est d'avoir une partie de la population, qui ne votait pas jusque-là, qui vote par défaut malheureusement. Je pense que si ce vote devait être mis en place, il faudrait probablement l'associer au vote blanc, pour que les gens puissent avoir un choix possible et que chacun puisse s'y retrouver.

**Habitant 16 :** Par rapport à la citoyenneté, on retrouve bien le mot « cité » dans l'étymologie : le citoyen c'est celui qui s'occupe de la cité, et tous les citoyens sont concernés par la cité, je suis désolé. Et je remercie, je ne sais pas s'il est là ce soir, le seul citoyen que nous avons à nos conseils municipaux tous les mois : on en a un qui vient pratiquement tout le temps et deux autres qui viennent de temps en temps. Donc là, vous voyez qu'il y a des possibilités d'amélioration notable, pour découvrir ce qui se fait dans la cité : vous êtes tous invités aux réunions publiques des conseils municipaux. Sur la représentativité, il y a des choix à faire. Je vous rappelle que c'est quand même une élection, un scrutin majoritaire avec une dose de proportionnelle : c'est-à-dire que la liste qui arrivera en tête aura déjà la moitié des sièges, et en proportion, la dernière moitié aura une partie de ces sièges. Donc sur 33, une moitié 16 et l'autre 17 : donc on sera au moins 20 en majoritaire. Or, nous sommes 9 communes déléguées : si nous on estime, aujourd'hui dans cette salle, qu'il faut au moins deux conseillers de chaque commune, et bien vous êtes sûrs d'avoir au moins deux conseillers pour chaque commune, ça peut aller jusqu'à 3, ça peut aller jusqu'à 4, on verra. Mais ce sont des choix, des choix qu'il va falloir faire et j'essaierai de m'y employer à ma modeste place. Pour terminer sur la représentation, ce qu'il est important de dire c'est que, dans le cadre de la démocratie, nous avons connu à Vihiers-Saint-Hilaire-Le Voide, au départ, des



comités consultatifs, ce qui permettait d'élargir le nombre d'élus dans le cadre de la réflexion pour faire des propositions au conseil municipal. Ce soir, je fais une proposition : je souhaiterais que, pour les prochaines élections, nous mettions en place des comités, des conseils, des personnes qui puissent se retrouver régulièrement pour échanger et faire des propositions.

**Estelle Ablain :** Merci Monsieur. Est-ce que d'autres personnes sont porteuses d'une contribution ?

**Habitant 9 :** Pour moi, il y a deux façons de voter : il y en a une puissante et il y en a une très très puissante. Donc il y a voter pour un président ou autre, sauf qu'aujourd'hui on veut tous picorer dans des partis différents et on ne se sent jamais complètement représentés par la personne pour qui on vote. Et puis il y en a une beaucoup plus puissante. C'est une proposition que je fais : faire des campagnes publicitaires ou alors des campagnes de sensibilisation sur le deuxième bulletin de vote qui existe, et qu'on utilise tous les jours, c'est la carte de crédit. En fait, on vote avec la carte de crédit : c'est avec ça qu'on façonne le monde. Une deuxième chose pour rendre plus citoyen : c'est qu'il faudrait faire des campagnes de sensibilisation sur les effets néfastes des smartphones, parce que là les jeunes... A la limite, je comprends qu'ils ne soient pas citoyens : ils sont carrément dans un autre monde.

**Philippe Algoët :** Je n'ai pas bien compris votre proposition avec la carte de crédit.

**Habitant 9 :** En fait, ce serait de faire des campagnes de sensibilisation disant qu'il y a deux manières de voter : il y a voter aux urnes et voter avec sa carte de crédit, tous les jours. Si on achète que des produits *made in china*, il faut pas s'étonner...

**Miloud Erryh :** Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions ? Sinon, on va pouvoir passer au quatrième et dernier thème qui portera sur l'organisation de l'Etat et des services publics.

## **Thème 4 : organisation de l'Etat et des services publics**

**Habitant 25 :** J'ai une proposition mais qui peut aller dans tous les domaines. La loi NOTRe a prévu de faire des grandes régions, elle l'a fait. Elle avait aussi prévu de supprimer les départements : je pense que ça serait une bonne solution que d'avoir un échelon en moins, entre les régions, les communautés de communes et les communes, déjà rien qu'au niveau budget je pense qu'on arriverait à gagner un peu de sous.

**Philippe Algoët :** Et les compétences des départements alors ?

**Habitant 25 :** Les compétences des départements devraient être réparties soit à la région, soit aux communautés de communes. Ça a déjà été fait : dans les départements comme le Maine-et-Loire, les compétences ont beaucoup baissé.

**Philippe Algoët :** Ça avait été évoqué et je pense qu'ils sont restés un peu au milieu du gué.

**Estelle Ablain :** Alors vous vous êtes beaucoup exprimés sur le thème de la fiscalité. Est-ce que vous avez des propositions par rapport au fonctionnement des services publics ? Tout à l'heure, en début de réunion une habitante a évoqué les transports en commun... Pas d'idées ? Pas de proposition ?

**Habitante 8 :** Alors, au niveau des services publics, je pense que vous êtes tous concernés aussi bien que moi : tout ce qui est administration, je trouve que c'est très désagréable. Quand on téléphone, on fait le 1, le 2, le 3, et au bout de 10 minutes on nous dit qu'il faudra rappeler dans une heure. On nous dit d'appeler et bien croyez-moi que ça encourage à s'en servir du téléphone. Je pense qu'il y aurait au moins des réflexions à apporter sur ça : ça devient infernal. C'est à l'Etat et à la collectivité de trouver des solutions, ça devient affreux.

**Habitant 16 :** J'ai une proposition à faire, je suis pas le seul à le faire, puisque ça a été réfléchi au niveau national. Si nos élus nationaux pouvaient venir passer 15 jours pour découvrir ce qu'on

vit au quotidien, ça serait vachement sympa, alors, que ce soit dans le domaine de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, du bâtiment ou autre : moi je suis preneur. Je crois qu'il y a quelqu'un dans cette salle qui serait prêt : donc sans problème pour nous.

**Laëtitia Saint-Paul :** Alors quand on m'invite, je viens volontiers. Par exemple hier j'ai passé la journée en immersion de 8h à 18h, au sein d'Emmaüs pour voir l'organisation et participer au dépotage des vêtements et à la mise en rayon, savoir comment c'est trié. Je suis vraiment partante pour revivre cette expérience dans les structures, que ce soit public, privé... Merci de l'invitation.

**Habitant 16 :** Et bien ça sera fait concrètement.

**Habitant 7 :** Merci beaucoup et bravo de venir dans les entreprises comme ça, pour coller à la réalité, c'est une excellente chose. C'est d'ailleurs une très bonne chose de trouver de plus en plus de politiciens sortis de la société civile et non pas uniquement des écoles politiques. Néanmoins, il faudrait coller tous les jours à la réalité. Dans une entreprise, si le commercial ne répond pas au bout de trois sonneries, le client raccroche. Si le citoyen raccrochait au bout de trois sonneries il n'aurait personne, jamais. La deuxième chose est sur les services publics dans chaque village : effectivement, nos villages ont été vite désertés, à commencer par chaque curé qu'il n'y avait plus dans chaque village, puis est partie la poste, et après la mairie, maintenant, c'est un peu plus compliqué. Enfin c'est centralisé, on gagne en efficacité, mais le service public dans chaque village c'est important. Qu'est-ce qu'on fait par rapport à ça ? Est-ce que chaque adjoint qui fait partie du conseil municipal est sur des sujets transverses ? L'un va s'occuper des cimetières, l'autre d'un autre sujet mais de façon transverse sur l'ensemble des villages. Ou est-ce qu'il y a possibilité pour que chaque adjoint reste plus spécialisé sur son village ?

**Philippe Algoët :** Alors nous on a développé la Maison de Services Au Public (MSAP) et on a fait le choix, qui est assez original dans le département, de nous appuyer sur les différentes mairies déléguées pour développer l'entrée dans les services publics à partir de chaque mairie déléguée. Ça a demandé un énorme travail avec toutes les équipes, et ça permet à tous les habitants de Nueil-sur-Layon, par exemple, d'aller à la mairie de Nueil, aux horaires d'ouverture, et ils ont le même service qu'à Vihiers, qu'à la mairie centrale, parce que l'organisation en commune nouvelle nous a permis d'avoir du personnel de haute qualité qui se déplace dans toutes les communes déléguées. On s'était engagés lors de la constitution de la commune nouvelle à garder cette notion de proximité. Ce n'est pas un simple terme la proximité : pour avoir de la proximité, il faut de l'efficacité derrière. Quelqu'un qui vient à Nueil pour faire des papiers d'identité, il les fait à partir de Nueil, le dossier est ramené à Vihiers puis il est ramené à Nueil à nouveau et il vient chercher ses papiers à Nueil, et donc il n'y a pas de distance mise entre la mairie et la population. Ça, c'est parce qu'on l'a voulu. D'autres communes nouvelles ont centralisé plus leurs équipes, mais nous on a fait le choix inverse et ce n'est pas plus facile à organiser. C'est vrai que les rapports à l'administration sont de plus en plus complexes. Moi le souci que j'ai et dont on me témoigne régulièrement c'est l'impact de l'informatique et toutes les déclarations à faire sur internet : déclarations d'impôt, rapport avec les caisses de retraites... Pour toute une frange de la population, internet ça ne leur parle pas cette histoire-là. Et bien ces gens-là ils vont voir, dans la MSAP, la personne qui sera dédiée ce jour-là et ils auront des réponses dans les jours qui suivent. Ça, pour nous, c'est une fierté de l'avoir fait : ça a été compliqué, ça a coûté un peu d'argent, mais ça fait partie de l'organisation qu'on a voulu mettre en place.

**Habitant 16 :** Sur la notion de l'Etat, j'ai un ressenti aujourd'hui, et je ne sais pas si d'autres l'ont, que les réformes nécessaires pour notre pays vont trop vite, c'est-à-dire qu'on n'analyse pas bien les répercussions qu'il peut y avoir après et c'est comme ça qu'après il y a des machines-arrières. On fait un pas en avant et puis tout d'un coup on revient en arrière. J'ai un exemple sur la formation professionnelle, dossier que je connais très bien : il suffisait simplement de dire, on démarre en 2021 au lieu de démarrer en 2020 pour qu'on puisse se mettre en entre deux marches et qu'on ne casse pas ce qui fonctionnait pour certains avant. Parce que même si ça met tout le

monde au même niveau, ça va empêcher ceux qui fonctionnaient bien d'aller de l'avant. Et c'est désagréable pour ceux qui ont des initiatives, parce que ça brise leur élan. Une grande partie des éléments qui fonctionnaient ne sont aujourd'hui pas pris en compte. Il faut réformer, j'ai pas dit le contraire, et j'ai vu un exemple hier : j'ai été sur un site et j'ai vu deux collaborateurs de collectivités sur un sujet qui ne devrait mobiliser qu'une personne, et je me suis dit que mes impôts n'étaient pas bien utilisés. Et ça il faut qu'on y fasse attention parce qu'on n'a plus les moyens de ce genre de choses.

**Habitant 25 :** Je pense qu'il est aujourd'hui nécessaire de garder le service public et même, de le défendre, parce que c'est un système français qui est excellent au niveau des services rendus. Effectivement localement on a pu mettre en place des choses comme vous l'évoquez Monsieur le Maire. Mais pourquoi a-t-on été obligés de faire ça ? C'est parce que finalement, les services publics, comme les services sociaux, les allocations, tous les services dans les petites communes ils disparaissent, la poste en est un exemple. Tous ces services ont disparu et il faut absolument défendre ces systèmes pour qu'ils puissent continuer d'exister et d'être au service des populations.

**Habitante 10 :** J'avais une question par rapport à l'Agglomération du Choletais, dont nous faisons partie à présent, avant on dépendait de Saumur. On a une députée qui est de Saumur, et notre trésor public dépend aussi de Saumur. Ma question est de savoir si on va continuer à dépendre des deux côtés ou si on va finir par dépendre que de Cholet ou de Saumur.

**Laëtitia Saint-Paul :** Quand j'ai vu le découpage de ma circonscription - donc j'ai Saumur, Brissac, à Brissac ils se sentent plus proches d'Angers, et Lys-Haut-Layon qui a plus un tropisme vers Cholet - j'ai trouvé ça bizarre. En fait, maintenant je le vis comme une richesse, parce que je vois de belles initiatives à Lys-Haut-Layon que j'arrive à appliquer à Saumur et vice-versa. Si j'avais été élue exclusivement dans le Saumurois, il y a plein de choses comme les MSAP, le bon fonctionnement de la commune nouvelle, le dynamisme que je n'aurais pas vues... J'ai vraiment l'impression d'être renforcée et enrichie. Alors c'est peut-être pas votre cas par rapport aux administrations mais parfois, quand les frontières administratives ne collent pas ça peut avoir du bon.

**Philippe Algoët :** En fait Laëtitia vient chercher les bonnes idées chez nous.

**Habitante 11 :** Effectivement on peut parler de bassin de vie parce que le territoire de Lys-Haut-Layon il est assez grand pour faire que, par exemple, Nueil-sur-Layon va dépendre du CLIC IGEAC de Cholet alors qu'on a un CLIC à Doué-la-Fontaine, qui est à quelques kilomètres, ce qui implique des déplacements de la coordinatrice de Cholet, donc des kilomètres, du temps. C'est pas évident parce qu'il y a des habitudes de vie pour les communes comme Tancoigné, Tigné, Nueil qui sont entre Doué et Vihiers.

**Philippe Algoët :** C'est un peu une constitution due à l'histoire aussi : les choses se sont mis en place et le jour où on les regroupe les périmètres ne correspondent plus. Il faut laisser un peu de temps au temps. Depuis qu'on est à Cholet les dossiers basculent tout doucement, petit à petit. Après la circonscription ça ne dépend pas de nous, ça dépend du Ministère de l'Intérieur. Par exemple, pour les pompiers, avant on dépendait de Saumur, maintenant on dépend de Cholet. Pour ce qui est de la trésorerie ça va encore bouger. Chaque association qui a une action sur le territoire est implantée depuis pas mal d'années donc c'est l'histoire de son implantation qui fait que. Mais c'est vrai que c'est plus facile quand tous les périmètres sont calqués sur le périmètre politique. J'ai pu échanger très souvent par rapport à l'ADMR et l'ADMR reçoit des subventions des territoires et on a trois ADMR différents sur notre territoire, donc c'est un peu dommage. Mais c'est compliqué parce que chaque point a ses employés donc vous voyez ce que ça peut impliquer comme modifications.

**Habitant 26 :** Vous m'avez coupé l'herbe sous le pied, parce que c'était un peu cette question-là que je voulais pointer. Par exemple, au point de vue médical l'EHPAD de Nueil dépend de Doué

et l'EHPAD de Vihiers dépend de Chemillé. D'autres exemples : s'il y a le SAMU qui vient chercher un malade ici on va l'envoyer directement à Cholet mais de Nueil ils vont aller à Saumur. Mais si la personne a son dossier à Angers ? Comment ça se passe ?

**Philippe Algoët :** Alors deux choses. Pour ce qui est des EHPAD, là aussi c'est l'histoire qui a construit un petit peu les choses comme ça : Vihiers a un EHPAD très ancien, et quand je suis arrivé en 1995, il y avait un énorme déficit sur le budget de l'hôpital local. Donc la première année il y avait 200 000€ de déficit, la deuxième 200 000€ de plus et donc la troisième année on était à 600 000€ en tout. Je suis allé voir à l'époque l'ancienne ARS en disant qu'on avait besoin d'aide. Ils m'ont répondu « Monsieur le Maire vous avez trois scénarios. Le premier : vous fermez l'établissement puisqu'il est largement déficitaire. Le deuxième : vous augmentez le prix de journée pour combler le déficit, mais c'était un peu difficile vis-à-vis des familles. Troisième solution, celle qu'on a choisie : vous vous regroupez avec un établissement en meilleure santé pour pouvoir continuer à exister ». Donc on a choisi cette solution-là, et ça a été difficile sur le choix géographique que ça entraînait, parce que cette fusion avec un autre établissement aura forcément un impact politique un jour. Donc on a choisi Chemillé, plus pour des raisons d'organisation, de complémentarité de filières de soins... Ce qui a fait qu'au moment d'intégrer le Choletais ou les Mauges, ça a été un des points importants parce qu'on avait l'habitude de travailler avec les gens de Chemillé et on trouvait, quelque part, une similitude dans notre façon de faire de la politique locale. Ça a été une des oppositions que j'ai eue avec le préfet, qui lui voulait nous mettre avec Cholet – il avait pas eu complètement tort – et ça a été une grande discussion. Le poids de l'Etat a vraiment pesé de toute sa lourdeur et de sa rigidité parce que les services de l'Etat ont été très intransigeants. Ce qui fait que j'ai quand même une proposition à faire : c'est le droit à l'expérimentation, c'est que l'Etat nous laisse un peu vivre localement sur un certain nombre de dispositions locales, qui peuvent être originales, qui fonctionneraient peut-être chez nous à Vihiers mais qui fonctionneraient peut-être pas dans l'Allier ou dans le nord du département. Dit comme ça, ça paraît relativement simple mais c'est plus compliqué en réalité parce que tout est juridique. Il faudrait que nos juristes, nos responsables nationaux se penchent vraiment sur ce sujet-là, qui permettrait de donner du grain à moudre à la démocratie participative et locale, de donner des montages originaux, et des montages dont on pourrait s'inspirer. Je suis preneur d'expériences qui fonctionnent, je suis preneur de réussites. Je ne suis pas constitutionnaliste, et j'imagine que c'est beaucoup compliqué que ça. Mais je trouve que ça pourrait très intéresser.

**Habitant 26 :** Nous sommes aux frontières de la région Nouvelle Aquitaine, à quelques kilomètres d'ici. Je connais des cas de gens qui étaient malades et qui ont été envoyés à Niort, puis de Niort à Thouars alors qu'il y a Cholet juste à côté.

**Philippe Algoët :** Alors pour ce qui est de la sectorisation des soins, pour ce qui est du SAMU – enfin, on ne va pas faire un cours de médecine ce soir – on a deux problèmes : le premier c'est le temps, il faut souvent aller à l'établissement le plus proche, et en fonction de la pathologie. Si un malade a un hématome intracrânien, il ne va pas aller à Cholet, il va aller à Angers parce qu'il y a des neurochirurgiens qu'il n'y a pas à Cholet. C'est un exemple extrême mais c'est comme ça que ça se passe. Après tout dépend aussi de la disponibilité des équipes qui sortent, parce que nous, quand on appelle le SAMU, ils sont souvent déjà sortis et l'organisation est assez complexe quand même. Mais revenons à l'organisation de l'Etat.

**Estelle Ablain :** Une dernière contribution sur l'organisation des services publics et de l'Etat ? Vous avez beaucoup parlé de l'organisation locale.

**Philippe Algoët :** Pour le service public, par exemple chez nous, on est connus pour ça, c'est les papiers d'identité : vous savez qu'on a des gens qui viennent parfois d'Angers parce qu'on a mis au point un système très efficace. Parfois les gens qui demandent des papiers d'identité, ils ont 3 mois d'attente alors que chez nous c'est 3 semaines. C'est pas pour se lancer des fleurs mais là, je pense qu'on a réussi quelque chose d'intéressant.

**Habitant 27 :** Quand on parle de l'organisation de l'Etat, je pense qu'à Lys-Haut-Layon, ce qu'on a fait, c'est la commune nouvelle et c'est une bonne chose parce qu'on rassemble des petites communes pour faire une plus grande commune, et à partir du moment où on fait ça on s'intègre dans une grande agglomération, là ça va bien. Pour faire des économies il faut enlever des strates et je pense que celle qu'il faut enlever maintenant c'est le département. Maintenant les agglomérations ont directement à faire aux grandes régions. Il faudrait redessiner les régions pour éviter que les gens des Deux-Sèvres se retrouvent proches des Espagnols. On aurait pu faire des régions différentes, qui correspondraient plus au terroir, mais par contre on supprime les départements. Et là je vous dis, on fait des économies en matière de finances publiques.

**Philippe Algoët :** Après il faut confier les routes, il faut confier l'action sociale et cetera.

**Habitant 27 :** Oui mais l'action sociale peut être confiée aux agglomérations, les routes à la région. C'est une répartition différente des compétences entre les différents échelons.

## Thème 5 : Divers

**Philippe Algoët :** Bien, y a-t-il des questions diverses ? On peut élargir sur des questions, des réflexions hors du cadre des quatre sujets.

**Habitant 8 :** Je voulais revenir sur l'éolien. J'ai entendu Madame, qui a dit : « On ne peut pas acheter une éolienne. On ne peut pas acheter un parc éolien. ». On associe l'éolien au rang de multinationale souvent, c'est en partie vrai mais c'est aussi en partie faux. Aujourd'hui dans le Maine-et-Loire, je sais qu'il y a des choses qui peuvent interpeler, par exemple le fait d'apprendre que ce sont des énergéticiens suisses qui ont des parcs, ou parfois ce sont des énergéticiens allemands qui ont des parcs, ou parfois, comme j'ai pu lire, qu'il y avait des fonds de pension canadiens. On peut se demander pourquoi ces éoliennes sont sur ce territoire, avec des effets néfastes, et des bénéfiques qui vont, en grande partie, sortir de ce territoire. Mais il y a aussi, sur ce territoire départemental, des parcs citoyens : il y a un parc citoyen qui fonctionne sur Chemillé, qui a été à l'initiative d'associations citoyennes, qui ont fait de démarches et qui ont appris que des développeurs de projet voulaient faire des parcs, donc ce ne sont pas les citoyens eux-mêmes qui ont imposé ces éoliennes. Ces éoliennes, elles auraient été là de toute façon, et si les citoyens ne se les étaient pas appropriées, ces éoliennes auraient été vers des grands groupes étrangers. A Chemillé il y a donc un parc éolien qui fonctionne, c'est le parc de la Jacterie, et il va y avoir un deuxième parc sur Chanzeaux. Et ce deuxième parc, les bénéfiques vont être 100% locaux : 50% citoyen, 50% collectivité locale et départementale. Ce choix c'était pour que les citoyens puissent se réapproprier ce bénéfice de manière locale, sous forme de complément de revenu : si on a les effets néfastes, autant avoir les effets positifs. Alors ce n'est pas facile, mais ces parcs existent. Je reviens au terme de « consomm'acteur », ce qui était intéressant dans la démarche, c'est que soit on laisse de l'argent placé sur des placements financiers dont on ignore à quoi il sert, ou soit on récupère cet argent pour le placer dans un capital sur des énergies renouvelables, en participant activement à la transition énergétique, et en sachant exactement à quoi contribue cet argent qui est placé. Donc il faut savoir que sur le territoire il y a des éoliennes 100% citoyennes malgré le fait que les parcs coûtent particulièrement cher. Quand on se mobilise suffisamment nombreux, et qu'on veut participer activement à la transition énergétique, il faut savoir que c'est possible et que ça existe. Donc attention à ne pas toujours associer le mot éolienne à multinationale.

**Philippe Algoët :** Vous avez raison. Quand on a lancé le dossier éolien, on s'est pas posé la question en terme de rémunération, on s'est posé la question en terme de production d'énergie propre, avec l'idée qu'il n'y a pas une solution mais un bouquet de solutions, un petit peu comme pour l'élimination des déchets : il n'y a pas que l'enfouissement, l'incinération et le tri. Quand on fait bien les choses, les trois ont un peu leur place. Donc en matière de production d'énergie, on s'est dit qu'il y aura une partie d'éoliennes, une partie de photovoltaïque, une partie de méthanisation et du coup ça fait un volume, en mégawatt, important pour la commune. Si tous

les territoires qui peuvent faire de l'énergie, comme on arrive à le faire nous, on aurait peut-être une ou deux centrales atomiques en moins. Donc on s'est dit on y va parce qu'on a la possibilité technique de le faire, en espérant que d'autres territoires nous suivent. Après la rémunération citoyenne c'est super, parce que ça permet aux gens d'accepter un peu mieux les éoliennes et en termes financiers c'est intéressant aussi.

**Habitant 8 :** Après ce qui est intéressant aussi, c'est que ça permet aux citoyens de se positionner. Parce qu'on peut être contre les éoliennes, contre l'énergie solaire, contre la méthanisation, contre le nucléaire, mais à un moment donné il faut se positionner. Je pense que personne ne pourra vivre de manière extrêmement sobre, au point de se supprimer de toutes les énergies, et ce qui est intéressant c'est que ça oblige les citoyens à savoir comment ça fonctionne. Quelle est la part du mix énergétique en France par exemple ? Quand on analyse toutes les énergies du mix énergétique français il y a des points positifs et des points négatifs. Après c'est à chacun de voir les points positifs et les points négatifs. Ça oblige le citoyen à se positionner.

## Conclusion

**Philippe Algoët :** Bien, merci, là on est en train de repartir sur le premier sujet. En tout cas, merci de votre participation. Ça a été une soirée agréable, on s'est écoutés les uns les autres et ça a été vraiment de qualité, c'est ce que j'espérais. Je vous donne des rendez-vous parce qu'il y aura des élections : allez-y, soyez citoyens jusqu'au bout en allant voter et pourquoi pas en rejoignant des gens qui voudraient se porter candidat, volontaire, élu, pour faire du bon travail local. Donc merci beaucoup et on peut peut-être se donner rendez-vous pour une prochaine soirée comme ça dans quelques mois.

**Laëtitia Saint-Paul :** Je voulais partager avec toi tous les remerciements pour votre présence et pour nos modérateurs parce qu'ils ont quand même un rôle ingrat. Je les vois semaine après semaine au grand débat et ils restent complètement mobilisés donc un grand merci. Un grand merci aussi à tous ceux qui ont organisé parce qu'ils savent à quel point c'est compliqué et à quel point c'est compliqué d'être à la hauteur des attentes. Comme vous l'a dit votre maire, j'espère aussi que ce n'est qu'un premier rendez-vous et que si vous avez des interrogations ou quelque question que ce soit, vraiment n'hésitez pas, je peux vous laisser mes coordonnées de suite. Bonne soirée à tous et bon retour chez vous.

**Estelle Ablain :** Monsieur Erryh et moi, on voulait vous remercier de cette participation. Notre rôle n'est si ingrat : on ne peut pas participer activement comme vous mais c'est un grand plaisir de voir à quel point vous êtes respectueux de la parole des uns et des autres, à quel point vous vous mobilisez pour ces temps de démocratie participative. Le débat de ce soir a été extrêmement paisible, beaucoup de gens ont pu s'exprimer et en cela on peut vous remercier. Bonne soirée à vous.